N° 89-642-X au catalogue — N° 011
ISBN 978-1-100-98813-9

Document analytique

Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador

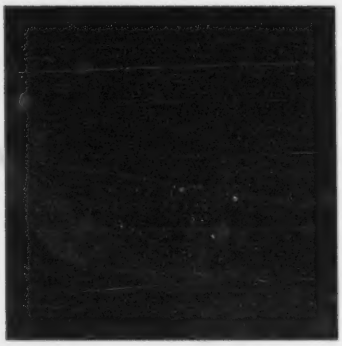

par Camille Bouchard-Coulombe, Jean-François Lepage et Brigitte Chavez

Division de la statistique sociale et autochtone
Immeuble Jean Talon, 7e étage, 170 promenade Pré Tunney
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-642-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada
Division de la statistique sociale et autochtone

Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de license ouverte de Statistique Canada :
(http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm)

Mars 2012

Nº 89-642-X nº 011 au catalogue
ISSN : 1923-3094
ISBN : 978-1-100-98813-9
Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English upon request.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources humaines et développement des compétences Canada et du ministère de la Justice Canada. Les auteurs tiennent à remercier tout particulièrement Julie Bertrand de la section des statistiques linguistiques de Statistique Canada pour son soutien technique, son professionnalisme et sa participation active à ce projet. De même, des remerciements sont également adressés à Suzanne Belair, Mathieu Charron, René Houle, Michèle Lanoue, Claire Larocque, Elise Mennie, Evan Nip et Denis Theriault de la Division des statistiques sociales et autochtones pour leur collaboration indispensable à la finalisation de ce projet. Finalement, les auteurs tiennent à remercier Jean-Pierre Corbeil, pour ses suggestions et ses commentaires judicieux lors de la révision de versions antérieures de ce document.

Table des matières

Introduction 7

Section 1 Définitions de la population de langue française de Terre-Neuve-et-Labrador 8

Sources de données 10

Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée 11

2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle 11

2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée 13

2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée 14

Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française 15

3.1 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie 15

3.2 La structure par âge 16

3.3 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle 19

3.4 Usage du français dans la sphère publique 24

3.5 Connaissance du français 26

3.6 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux) 28

3.6.1 Lieu de naissance 28

3.6.2 Immigration internationale 29

3.6.3 Migration interprovinciale 29

Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 31

4.1 La santé 31

4.2 La justice 32

4.3 L'éducation 33

4.3.1 Chez les enfants 33

4.3.2 Chez les adultes 34

4.4 Médias, arts et culture 36

4.5 Vie communautaire 36

4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu 37

4.6.1 Utilisation de la langue française au travail 37

4.6.2 Écarts différentiels de revenu 38

Section 5 Vitalité subjective 40

Conclusion 41

Carte géographique 45

Annexe A 47

Annexe B 49

Annexe C 50

Annexe D 51

Références 52

Introduction

Réalisé grâce au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources Humaines et Développement des Compétences Canada (RHDCC) ainsi que du ministère de la Justice Canada, ce portrait de la population de langue française de Terre-Neuve-et-Labrador est le onzième et dernier d'une série de portraits démolinguistiques des minorités de langue officielle au Canada rédigés par la Section des statistiques linguistiques de Statistique Canada.

Cette étude brosse un portrait statistique général de la minorité de langue officielle de Terre-Neuve-et-Labrador en s'appuyant sur des données de recensements de la population ainsi que sur celles de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle au Canada menée en 2006. Le but d'un tel portrait est de présenter un ensemble de caractéristiques, de comportements et de perceptions de la population de langue officielle minoritaire en mettant en évidence les possibilités d'analyse que recèlent les données.

Le présent document ne se veut ni un simple assemblage de tableaux ni une étude approfondie de la dynamique démolinguistique de la population de langue française de Terre-Neuve-et-Labrador. Il présente une information diversifiée sur un ensemble de thèmes et de problématiques qui revêtent un intérêt pour les minorités de langue officielle et pour quiconque s'intéresse à la situation passée, actuelle et future des populations de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

La première section de ce portrait démolinguistique porte sur le choix des critères de définition de la population de langue française de Terre-Neuve-et-Labrador qui seront utilisés aux fins de ce document ainsi que sur une brève description des sources de données utilisées.

La seconde section présente différentes informations qui rendent compte de l'évolution de la population de langue française ainsi que sur la répartition et la concentration de cette population sur le territoire terre-neuvien. Cette information est accompagnée de deux cartes géographiques présentées en annexe et d'un tableau détaillé sur l'effectif, le poids relatif et la répartition de la population de langue française de Terre-Neuve-et-Labrador.

La troisième section de ce portrait porte sur les principaux facteurs qui influent sur l'évolution de la population de langue française dans cette province ou qui en résultent, soit la fécondité, la transmission de la langue maternelle et l'effet de l'exogamie, la structure par âge, la mobilité linguistique intragénérationnelle, la migration interprovinciale et internationale. De plus, on y présente de l'information sur l'usage du français dans la sphère publique et sur l'évolution de la capacité de soutenir une conversation selon le groupe de langue maternelle.

La quatrième section porte sur quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire tels qu'identifiés dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*[1], soit la santé, la justice, l'éducation et les médias, les arts et la culture. Nous y présentons également des statistiques sur la participation communautaire, les caractéristiques de l'emploi et du revenu ainsi que sur l'utilisation du français au travail.

Finalement, la dernière section de ce portrait présente des statistiques sur l'appartenance identitaire des francophones et leurs perceptions à l'égard de la présence du français dans leur communauté, de l'offre de services en français de la part du gouvernement fédéral, du respect des droits linguistiques ainsi qu'à l'égard du fait que des gens travaillent au développement de la communauté francophone.

1. Pour faire référence à cette stratégie du gouvernement fédéral en matière de langue officielle, l'expression « Feuille de route » sera utilisée tout au long de ce rapport.

Section 1 Définitions de la population de langue française de Terre-Neuve-et-Labrador

Ce portrait statistique de la minorité de langue officielle de Terre-Neuve-et-Labrador présente de l'information tirée des variables du recensement canadien, lequel, jusqu'en 2006, comprend pas moins de six questions ou sous-questions qui fournissent de l'information sur les langues officielles, soit la connaissance des langues officielles, la langue parlée le plus souvent à la maison, les autres langues parlées régulièrement à la maison, la langue maternelle, la langue utilisée le plus souvent au travail et les autres langues utilisées régulièrement au travail.

Comment définit-on le groupe de langue officielle minoritaire de Terre-Neuve-et-Labrador? Comment définit-on un francophone? En fait, il n'existe pas de définition canonique. Pour des raisons historiques, Statistique Canada a généralement utilisé le critère de la langue maternelle, soit la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement. Les statistiques fondées sur la langue maternelle ont l'avantage d'être approximativement comparables depuis plus d'un demi-siècle.

D'autres critères sont également utilisés et rendent possible des définitions qui sont tantôt plus inclusives tantôt plus restreintes des personnes de langue française. Ainsi, on peut se demander si la définition de la population francophone de Terre-Neuve-et-Labrador correspond aux quelque 2 100 personnes qui ont déclaré le français comme langue maternelle lors du Recensement de 2006[2], aux 1 900 personnes ayant cette langue comme première langue officielle parlée[3], ou encore aux 3 000 personnes[4] parlant le français soit le plus souvent (1 000) soit régulièrement (2 000) à la maison. Ou encore doit-on considérer une définition large qui inclurait l'ensemble des quelque 24 000 locuteurs du français, voire plus si l'on ajoute les jeunes enfants qui ne parlent pas le français, mais dont au moins l'un des parents en est un locuteur maternel? Ce ne sont là que quelques exemples de variables pouvant être utilisées pour définir les groupes linguistiques[5].

En outre, dans le choix d'une stratégie d'estimation d'un groupe linguistique, il importe de prendre en compte au moins deux options principales. D'une part, si l'objectif consiste à énumérer la population en considérant tous les groupes linguistiques sur un même pied d'égalité, c'est-à-dire en les traitant d'une manière symétrique et en formant des catégories mutuellement exclusives pour les estimer (par ex. français, anglais, autres), cela implique une répartition convenable des réponses multiples. Dans un tel cas, la population de langue maternelle française de Terre-Neuve-et-Labrador s'établirait à 2 100 personnes. D'autre part, si l'objectif est de centrer l'attention sur un seul groupe linguistique (par ex. les francophones), cela permet d'élargir les critères d'appartenance sans se préoccuper des chevauchements implicites entre les groupes linguistiques. Dans ce cas-ci, le nombre de personnes de langue maternelle française de Terre-Neuve-et-Labrador atteindrait plus de 2 200.

Dans le présent portrait statistique sur les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador, on fera surtout usage de deux critères soit ceux de langue maternelle et de première langue officielle parlée. Ce dernier critère est maintenant de plus en plus utilisé comme critère de définition des groupes linguistiques dans les travaux portant sur les minorités de langue officielle. En effet, les mutations qu'a connues au fil des ans la composition de la population canadienne tendent à entraîner une redéfinition ou un élargissement de la notion de groupe ou de communauté francophone dans la mesure où un nombre significatif de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais font tout de même une utilisation prédominante ou courante du français dans leur quotidien.

La création de la notion de « première langue officielle parlée » découle d'un certain nombre de considérations. D'une part, la poussée importante de l'immigration au Canada depuis le milieu des années 1980 a eu pour effet d'augmenter l'importance de la population ayant une tierce langue maternelle (20 % en 2006), soit les personnes souvent désignées par le terme « allophones ».

2. Le nombre est d'environ 2 200 si l'on inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention du français (voir le tableau 3.6).
3. Inclut les réponses uniques et la moitié des réponses français et anglais.
4. Cet effectif inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention du français.
5. Pour ne mentionner que cet exemple, notons qu'en juin 2009, le gouvernement ontarien adoptait une nouvelle définition inclusive de la population francophone (DIF) (auparavant définie selon le critère de la langue maternelle). Cette définition est assez similaire à celle fondée sur la première langue officielle parlée à la différence qu'elle inclut également les personnes de langue maternelle française qui comprennent le français, mais ne peuvent plus soutenir une conversation dans cette langue.

Dans la mesure où un allophone ne peut devenir francophone par la langue maternelle, mais qu'il peut le devenir en adoptant le français le plus souvent à la maison ou dans la sphère publique, on en vient donc à s'interroger sur la façon de désigner la première langue officielle des individus ou, plus spécifiquement, sur le mode de répartition des allophones entre le français et l'anglais en fonction de la connaissance déclarée de l'une et/ou l'autre des langues officielles.

C'est ce type d'interrogation qui a conduit à définir différentes variantes de la notion de première langue officielle parlée (Statistique Canada, 1989). Cette notion fait notamment écho à l'esprit de la nouvelle mouture de la *Loi sur les langues officielles* (1988) qui précise, à l'article 32 (2), que le gouvernement peut tenir compte « *de la population de la minorité francophone ou anglophone de la région desservie, de la spécificité de cette minorité et de la proportion que celle-ci représente par rapport à la population totale de cette région* ».

La notion de première langue officielle a été choisie par le gouvernement fédéral en décembre 1991 dans le Règlement sur les langues officielles – *Communications avec le public et prestation de services*. À l'article 2 du Règlement, on y décrit la méthode utilisée pour déterminer « la première langue officielle parlée », soit la première des deux variantes présentées par Statistique Canada (1989), méthode qui tient compte successivement des réponses aux questions sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison. La variable « première langue officielle parlée » n'est donc pas une question de recensement, mais est plutôt dérivée de trois questions du module linguistique du recensement.

La notion de première langue officielle parlée (PLOP) permet de répartir la population canadienne entre les deux principaux groupes linguistiques du pays. Ainsi, au Canada, un peu plus de 97 % de la population a soit le français soit l'anglais comme première langue officielle parlée. La partie résiduelle est composée d'une part des personnes qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle ou langue d'usage principale à la maison, et qui ne peuvent soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des deux langues officielles (1,6 %), d'autre part des personnes qui connaissent à la fois le français et l'anglais mais pour lesquelles il n'est pas possible d'attribuer une seule des deux langues officielles à partir des trois variables du recensement utilisées à cette fin (1,1 %).

À la différence de la population de langue maternelle française, la population francophone selon le critère de PLOP exclut la plupart des personnes dont le français est la langue maternelle, mais qui ne pouvaient soutenir une conversation en français au moment du recensement. En outre, elle comprend les personnes de tierce langue maternelle qui parlent le français le plus souvent à la maison, de même que celles qui, bien qu'ayant une tierce langue comme principale langue d'usage au foyer, peuvent également soutenir une conversation en français, mais non en anglais. Elle comprend également la moitié de l'effectif des personnes pouvant soutenir une conversation en français et en anglais et qui parlent une tierce langue ou les deux langues officielles le plus souvent à la maison.

Le présent rapport brossera un portrait statistique des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador en utilisant principalement le critère de PLOP, mais également, lorsque pertinent, l'information portant sur la langue maternelle[6]. Tout comme le propose le Secrétariat du Conseil du trésor, la population francophone de Terre-Neuve-et-Labrador désignera ici les personnes n'ayant que le français comme première langue officielle parlée, ou la minorité francophone, et la moitié des personnes ayant à la fois le français et l'anglais comme PLOP, c'est-à-dire les personnes pour qui il n'est pas possible d'attribuer seulement le français ou seulement l'anglais en se fondant sur les réponses aux trois variables précitées.

6. Dans ce rapport, on utilisera sans distinction les termes « francophones » et « de langue française ». Sauf dans le cas où l'on parlera spécifiquement des francophones selon le critère de la langue maternelle, le présent document utilise celui de première langue officielle parlée pour désigner la population francophone ou de langue française. En ce sens, la population cible de ce document diffère légèrement de celle du rapport sur les premiers résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle – 2006, diffusé en décembre 2007 (Corbeil, Grenier et Lafrenière, 2007).

Sources de données

Ce portrait de la population de langue française de Terre-Neuve-et-Labrador présente de l'information tirée des recensements canadiens de 1951 à 2006 et de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO)[7] menée en 2006 par Statistique Canada.

Recensement : Les données du recensement présentées dans ce rapport sont tirées du questionnaire complet du recensement complété par 20 % des ménages et comprenant 61 questions, dont 7 questions linguistiques.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) : Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon. Les répondants de l'EVMLO ont été sélectionnés à partir de l'échantillon de personnes ayant rempli le questionnaire complet au Recensement de 2006.

L'enquête porte sur les minorités de langue officielle du Canada, soit les personnes de langue française à l'extérieur du Québec et celles de langue anglaise au Québec. Les données permettent d'approfondir la compréhension de la situation actuelle des individus appartenant à ces groupes sur des sujets aussi variés que l'enseignement dans la langue de la minorité ou l'accès à différents services dans la langue de la minorité (notamment le secteur de la santé), sur les pratiques linguistiques dans les activités quotidiennes à la maison et à l'extérieur de la maison ainsi que sur des questions d'appartenance identitaire.

7. Pour toute information concernant l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, nous invitons le lecteur à consulter le site de Statistique Canada à l'adresse suivante : http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5099&lang=fr&db=imdb&dbg=f&adm=8&dis=2

Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée

2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle

De 1951 à 1991, Terre-Neuve-et-Labrador a vu sa population totale augmenter de 56 %. Alors que la province comptait 361 415 personnes en 1951, l'effectif était de 563 925 en 1991 (voir le tableau 2.1). Depuis, la population totale de la province diminue d'une année de recensement à l'autre, totalisant 500 610 Terre-Neuviens en 2006. L'examen de ces statistiques selon la langue maternelle révèle toutefois que les divers groupes linguistiques de la province n'ont pas évolué de la même façon. D'une part, le groupe de langue maternelle française a connu un accroissement de sa population de 1951 à 1971, passant de 2 320 à 3 610 personnes. Depuis, il a oscillé à la hausse et à la baisse pour atteindre 2 055 personnes en 2006. Cette population a donc fléchi de 11 % en 55 ans. D'autre part, la population de langue maternelle anglaise a connu une augmentation de son effectif de 56 % de 1951 à 1991, passant de 357 325 personnes à 555 925. Depuis, cette population décroit, totalisant 488 780 personnes en 2006. Quant à elle, la population de tierce langue maternelle est la seule qui n'a cessé de s'accroître depuis 1951, passant de 1 770 à 9 775 personnes en 2006, pour une augmentation totale de 452 %.

Tableau 2.1
Population selon la langue maternelle, Terre-Neuve-et-Labrador, 1951 à 2006

Année	Langue maternelle						
	Total	Français		Anglais		Autres langues	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1951	**361 415**	2 320	0,6	357 325	98,9	1 770	0,5
1961	**457 855**	3 150	0,7	451 530	98,6	3 175	0,7
1971	**522 105**	3 610	0,7	514 415	98,5	4 080	0,8
1981	**563 745**	2 580	0,5	557 040	98,8	4 125	0,7
1991	**563 925**	2 855	0,5	555 925	98,6	5 140	0,9
1996	**547 160**	2 440	0,4	539 045	98,5	5 665	1,0
2001	**508 075**	2 350	0,5	500 075	98,4	5 655	1,1
2006	**500 610**	2 055	0,4	488 780	97,6	9 775	2,0

Nota :
À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.
Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

Le tableau 2.2 permet de rendre compte du taux annuel moyen de variation de la population de chacun des groupes de langue maternelle depuis 1951. On y constate que le taux annuel moyen de variation du groupe de langue maternelle française a été négatif pour la période 1971 à 1981 et depuis 1991, atteignant -2,49 pour la période 2001 à 2006. Chez la population de langue maternelle anglaise, le taux de variation, bien que positif, n'a cessé de fléchir de 1951 à 1981, passant de 2,64 à 0,83. Depuis, il est négatif mais très près d'une valeur nulle, exception faite de la période 1996 à 2001 où il était de -1,45. Le groupe de tierce langue maternelle a quant à lui connu des taux moyens de variation peu constants d'une période à l'autre. Ainsi, alors que le taux était de 7,96 pour la période 1951 à 1961, il était de 14,57 pour la période 2001 à 2006, oscillant entre -0,02 et 2,86 entre ces deux périodes.

Tableau 2.2
Taux annuel moyen d'accroissement de la population selon la langue maternelle, Terre-Neuve-et-Labrador, 1951 à 2006

Période	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Autres langues
	pourcentage		
1951 à 1961	3,57	2,64	7,96
1961 à 1971	1,46	1,39	2,86
1971 à 1981	-2,85	0,83	0,11
1981 à 1991	1,07	-0,02	2,46
1991 à 1996	-2,91	-0,61	2,04
1996 à 2001	-0,75	-1,45	-0,02
2001 à 2006	-2,49	-0,45	14,57

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

La population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec réside principalement dans deux provinces qui y sont limitrophes. À elles seules, les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick comptaient en effet 76 % de l'ensemble des francophones résidant à l'extérieur du Québec en 2006. Cette même année, les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador représentaient 0,2 % de l'ensemble de la population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec, comparativement à 0,3 % en 1951 et 0,4 % en 1961 (voir le tableau 2.3). À Terre-Neuve-et-Labrador, les francophones représentent 0,4 % de l'ensemble de la population de la province en 2006. Chez la population de langue maternelle anglaise et celle de tierce langue maternelle, ces proportions sont de 97,6 % et 2,0 % respectivement (voir le tableau 2.1).

Tableau 2.3
Effectif et proportion de francophones de Terre-Neuve-et-Labrador au sein de l'ensemble des francophones à l'extérieur du Québec, 1951 à 2006

Année	Langue maternelle française		
	Terre-Neuve-et-Labrador	Canada moins le Québec	Proportion de francophones de Terre-Neuve-et-Labrador
	nombre		pourcentage
1951	2 320	721 820	0,3
1961	3 150	853 460	0,4
1971	3 610	926 295	0,4
1981	2 580	923 605	0,3
1991	2 855	976 415	0,3
1996	2 440	970 205	0,3
2001	2 350	980 270	0,2
2006	2 055	975 390	0,2

Nota :
Le terme francophone se réfère à la langue maternelle. À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques.
Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée

Tel que décrit à la section 1, le critère de première langue officielle parlée (PLOP) constitue une définition plus inclusive de la population francophone parce qu'il permet d'inclure les personnes de tierce langue maternelle dans la population francophone ou anglophone. La plupart des personnes de tierce langue maternelle sont généralement comptabilisées dans le groupe de première langue officielle parlée majoritaire. Tout comme pour le groupe de langue anglaise, la population dont le français est la première langue officielle parlée est habituellement plus nombreuse que la population de langue maternelle française dans une province comme l'Ontario, par exemple, où la proportion de personnes de tierce langue maternelle est élevée. Dans d'autres cas, comme au Nouveau-Brunswick, l'utilisation du critère de la première langue officielle parlée est pratiquement équivalente à celui de la langue maternelle puisque les personnes de tierce langue maternelle n'y constituent qu'une faible proportion de la population. À Terre-Neuve-et-Labrador, le recours au critère de première langue officielle parlée affecte légèrement à la baisse l'effectif de la population francophone, malgré la présence d'allophones. De fait, l'effectif de la population de la minorité francophone (selon la première langue officielle parlée) au sein de l'ensemble de la population de Terre-Neuve-et-Labrador est de 1 935 personnes (0,4 %) (voir le tableau 2.4) et celui de la population ayant le français comme langue maternelle est de 2 055 personnes (0,4 %) (après redistribution égale des réponses multiples). Pour ce qui est de la population anglophone, sa part relative est de 97,6 % selon le critère de langue maternelle et de 99,4 % selon celui de PLOP, témoignant d'une orientation historique des allophones vers l'anglais.

Tableau 2.4
Population selon la première langue officielle parlée, Terre-Neuve-et-Labrador, 1971 à 2006

Année	Première langue officielle parlée										
	Total	Français		Anglais		Français et anglais		Ni français ni anglais		Minorité francophone [1]	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1971	**522 100**	3 640	0,7	517 735	99,2	105	0,0	625	0,1	3 690	0,7
1981	**563 745**	2 125	0,4	560 930	99,5	315	0,1	380	0,1	2 285	0,4
1991	**563 940**	2 630	0,5	560 485	99,4	95	0,0	725	0,1	2 675	0,5
1996	**547 160**	2 185	0,4	544 360	99,5	185	0,0	435	0,1	2 270	0,4
2001	**508 090**	2 045	0,4	505 380	99,5	100	0,0	565	0,1	2 095	0,4
2006	**500 610**	1 840	0,4	497 815	99,4	195	0,0	755	0,2	1 935	0,4

1. Total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et de la moitié de la PLOP français et anglais.

Nota :

Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

À la lumière des résultats présentés au graphique 2.1, on constate que l'effectif de la population de langue maternelle française est supérieur, depuis 1981, à celui de la population de la minorité francophone (selon la première langue officielle parlée). Rappelons que lorsque la population de langue maternelle française est égale à la population dont le français est la première langue officielle parlée, cela signifie que l'intégration linguistique des personnes de tierce langue maternelle ne se fait pas au profit de la langue minoritaire. Lorsque la population de langue maternelle française est supérieure à celle de première langue officielle parlée, cela signifie qu'en plus de ne pas intégrer les personnes de tierce langue maternelle, certaines personnes de langue maternelle française connaissent l'anglais, mais ne connaissent plus le français suffisamment pour soutenir une conversation. Pour cette raison, ils sont inclus dans le groupe de première langue officielle parlée anglais.

De 1971 à 2006, on observe que la différence entre l'effectif de la population de langue maternelle française et celui de la population dont le français est la première langue officielle parlée a légèrement fluctué. Néanmoins, tel que présenté au graphique 2.1, les écarts entre ces deux groupes se sont continuellement avérés faibles.

Graphique 2.1
Effectif de la population ayant le français comme langue maternelle et comme première langue officielle parlée, Terre-Neuve-et-Labrador, 1951 à 2006

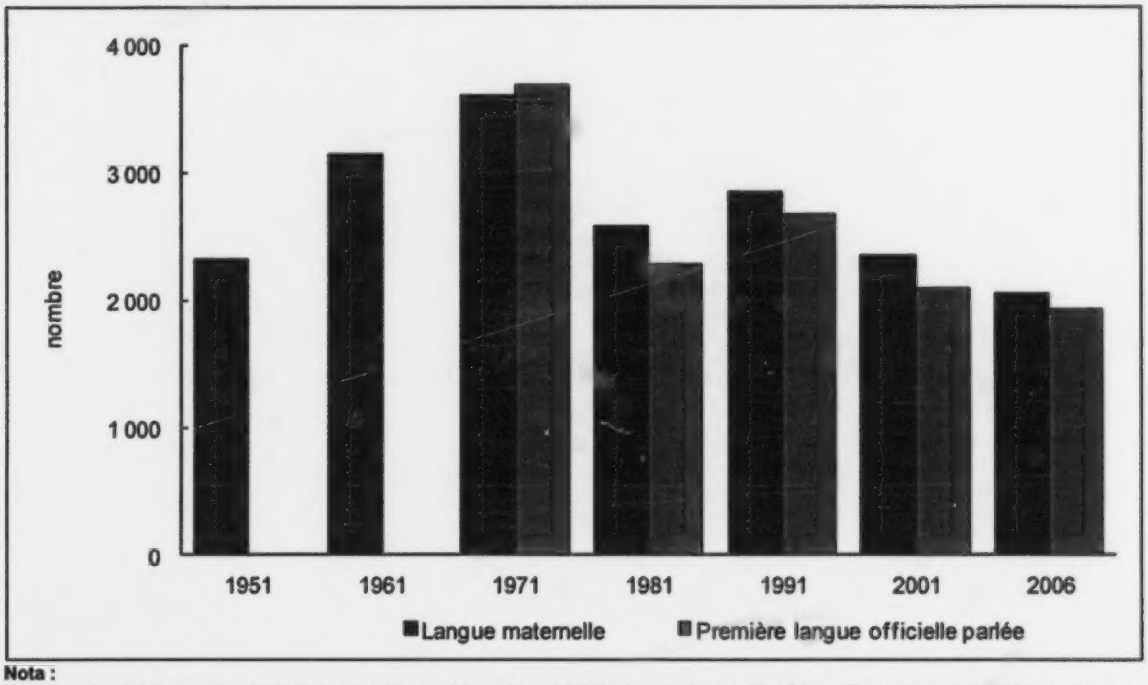

Nota :
Parce que la question sur la principale langue d'usage à la maison a été posée pour la première fois au Recensement de 1971, on ne peut dériver la variable première langue officielle parlée qu'à partir de 1971. À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également.
Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée

La proportion de la minorité francophone au sein de l'ensemble de la population francophone de Terre-Neuve-et-Labrador est de 0,4 %. Plus de 80 % de la population francophone réside principalement dans les trois divisions de recensement (DR) N° 1 (35 % ou 685 personnes), N° 4 (27 % ou 510 personnes) et N° 10 (19 % ou 360 personnes). La division de recensement N° 1 inclut notamment la subdivision de recensement de St. John's (voir l'annexe A) alors que la DR N° 10 comprend la subdivision de recensement de Labrador City. Ces deux subdivisions de recensement regroupent respectivement 23 % et 10 % des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador, soit les proportions les plus importantes de francophones dans la province. Finalement, on retrouve, dans des proportions un peu moins importantes, près de 9 % des francophones dans la subdivision de recensement de Cap Saint-George, dans la division de recensement N° 4.

Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française

L'évolution des groupes linguistiques dans une province ou une région donnée dépend de l'effet combiné des facteurs de l'accroissement naturel que sont la fécondité et la mortalité d'une part et ceux de la migration interne et internationale d'autre part. Dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador, ce sont ces deux derniers facteurs qui retiennent particulièrement notre attention. S'y ajoute la composante de la continuité linguistique intergénérationnelle, c'est-à-dire la transmission de la langue maternelle de la mère aux enfants[8]. Un autre facteur sera présenté dans cette section, soit celui de la continuité linguistique intragénérationnelle ou, son pendant, le transfert ou la substitution linguistique. Ce dernier, bien que n'influant pas directement sur l'évolution d'un groupe linguistique à court terme, peut néanmoins avoir une influence importante à long terme dans la mesure où la langue d'usage prédominante au foyer est généralement celle qui est transmise aux enfants.

Dans la présente section, une bonne partie de l'information présentée portera sur le groupe de langue maternelle française de Terre-Neuve-et-Labrador. Toutefois, dans certains cas, ceux de la migration interprovinciale et de l'immigration internationale notamment, l'analyse portera également sur la population dont le français est la première langue officielle parlée.

3.1 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie

Bien que l'indice synthétique de fécondité fournisse un renseignement utile sur le nombre de naissances au sein des différents groupes de langue maternelle, celui-ci ne fournit aucune information sur la langue maternelle transmise aux enfants. On sait en effet que la tendance à transmettre une langue à ses enfants varie en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'un des plus importants est la concentration géographique de la population constituant un groupe linguistique donné[9]. Ce facteur de concentration géographique influe également sur la propension à vivre au sein d'un couple exogame, c'est-à-dire un couple dont les conjoints[10] n'ont pas la même langue maternelle. En outre, plus faible est la concentration géographique ou le poids relatif d'un groupe linguistique au sein d'un milieu donné, plus faible sera la propension des parents à transmettre la langue minoritaire. À Terre-Neuve-et-Labrador, la proportion d'enfants vivant dans une famille dont au moins un des parents est de langue maternelle française qui se sont vus transmettre le français comme langue maternelle au moment du Recensement de 2006 se situait à 33 %.

De 1971 à 2006, la proportion de couples exogames français-anglais parmi l'ensemble des couples composés d'un conjoint de langue maternelle française s'est fortement accrue, passant de 57 % à 80 %. Ainsi, la proportion de couples endogames dont les deux conjoints ont le français comme langue maternelle a chuté, passant de 41 % à 14 %. Au cours de cette même période, la proportion d'enfants issus d'une famille exogame français-anglais parmi l'ensemble des familles dont au moins un parent est de langue maternelle française a augmenté à Terre-Neuve-et-Labrador, passant de 58 % à 85 %.

8. La transmission d'une langue se fait aussi bien entendu des pères aux enfants, mais c'est habituellement celle de la mère qui prédomine.
9. De façon générale, nous savons que la concentration d'un groupe linguistique sur un territoire donné, tout comme le poids relatif de ce groupe, est susceptible d'influer sur les pratiques linguistiques de ses membres de même que sur la vitalité de cette communauté linguistique. Or, la grande majorité (91 %) des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador, qui représentent 0,4 % de la population de la province, résident au sein d'une municipalité où ils forment moins de 10 % de la population. En ce qui a trait à la concentration de ces personnes d'expression française, 78 % d'entre elles sont faiblement concentrés (au sein de leur municipalité de résidence) alors que 22 % le sont moyennement (se référer à l'annexe D pour une description de l'indice de concentration et du concept de l'aire de diffusion).
10. Le terme « conjoint » inclut les personnes légalement mariées ainsi que celles vivant en union de fait.

De 1971 à 2006, on observe que la différence entre l'effectif de la population de langue maternelle française et celui de la population dont le français est la première langue officielle parlée a légèrement fluctué. Néanmoins, tel que présenté au graphique 2.1, les écarts entre ces deux groupes se sont continuellement avérés faibles.

Graphique 2.1
Effectif de la population ayant le français comme langue maternelle et comme première langue officielle parlée, Terre-Neuve-et-Labrador, 1951 à 2006

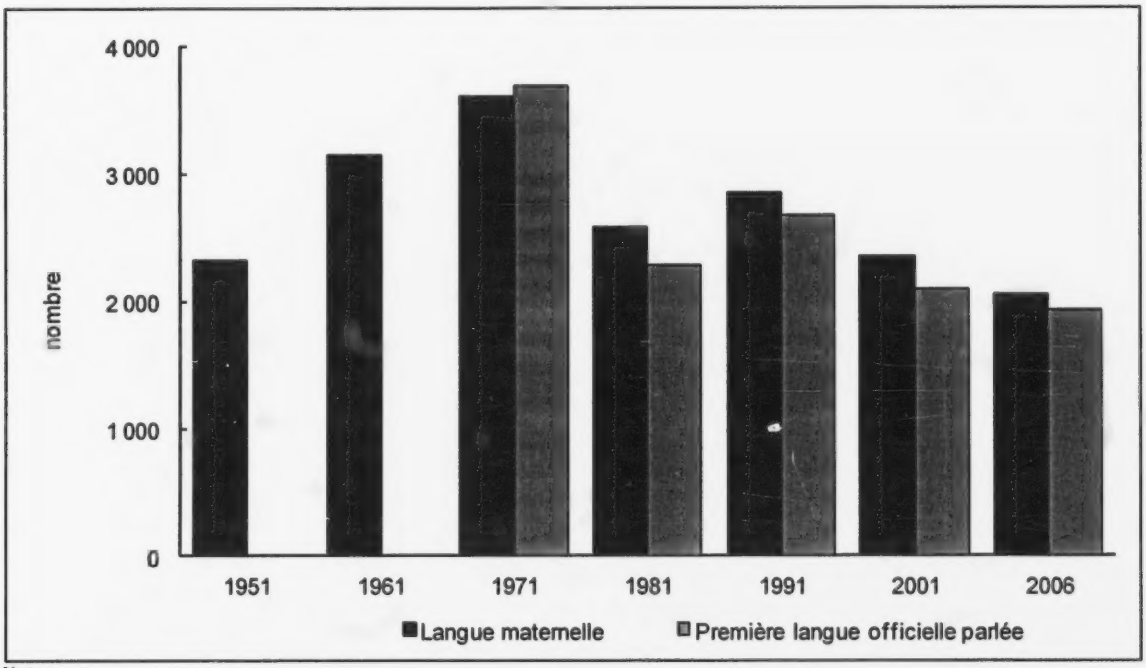

Nota :
Parce que la question sur la principale langue d'usage à la maison a été posée pour la première fois au Recensement de 1971, on ne peut dériver la variable première langue officielle parlée qu'à partir de 1971. À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également.
Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée

La proportion de la minorité francophone au sein de l'ensemble de la population francophone de Terre-Neuve-et-Labrador est de 0,4 %. Plus de 80 % de la population francophone réside principalement dans les trois divisions de recensement (DR) N° 1 (35 % ou 685 personnes), N° 4 (27 % ou 510 personnes) et N° 10 (19 % ou 360 personnes). La division de recensement N° 1 inclut notamment la subdivision de recensement de St. John's (voir l'annexe A) alors que la DR N° 10 comprend la subdivision de recensement de Labrador City. Ces deux subdivisions de recensement regroupent respectivement 23 % et 10 % des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador, soit les proportions les plus importantes de francophones dans la province. Finalement, on retrouve, dans des proportions un peu moins importantes, près de 9 % des francophones dans la subdivision de recensement de Cap Saint-George, dans la division de recensement N° 4.

Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française

L'évolution des groupes linguistiques dans une province ou une région donnée dépend de l'effet combiné des facteurs de l'accroissement naturel que sont la fécondité et la mortalité d'une part et ceux de la migration interne et internationale d'autre part. Dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador, ce sont ces deux derniers facteurs qui retiennent particulièrement notre attention. S'y ajoute la composante de la continuité linguistique intergénérationnelle, c'est-à-dire la transmission de la langue maternelle de la mère aux enfants[8]. Un autre facteur sera présenté dans cette section, soit celui de la continuité linguistique intragénérationnelle ou, son pendant, le transfert ou la substitution linguistique. Ce dernier, bien que n'influant pas directement sur l'évolution d'un groupe linguistique à court terme, peut néanmoins avoir une influence importante à long terme dans la mesure où la langue d'usage prédominante au foyer est généralement celle qui est transmise aux enfants.

Dans la présente section, une bonne partie de l'information présentée portera sur le groupe de langue maternelle française de Terre-Neuve-et-Labrador. Toutefois, dans certains cas, ceux de la migration interprovinciale et de l'immigration internationale notamment, l'analyse portera également sur la population dont le français est la première langue officielle parlée.

3.1 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie

Bien que l'indice synthétique de fécondité fournisse un renseignement utile sur le nombre de naissances au sein des différents groupes de langue maternelle, celui-ci ne fournit aucune information sur la langue maternelle transmise aux enfants. On sait en effet que la tendance à transmettre une langue à ses enfants varie en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'un des plus importants est la concentration géographique de la population constituant un groupe linguistique donné[9]. Ce facteur de concentration géographique influe également sur la propension à vivre au sein d'un couple exogame, c'est-à-dire un couple dont les conjoints[10] n'ont pas la même langue maternelle. En outre, plus faible est la concentration géographique ou le poids relatif d'un groupe linguistique au sein d'un milieu donné, plus faible sera la propension des parents à transmettre la langue minoritaire. À Terre-Neuve-et-Labrador, la proportion d'enfants vivant dans une famille dont au moins un des parents est de langue maternelle française qui se sont vus transmettre le français comme langue maternelle au moment du Recensement de 2006 se situait à 33 %.

De 1971 à 2006, la proportion de couples exogames français-anglais parmi l'ensemble des couples composés d'un conjoint de langue maternelle française s'est fortement accrue, passant de 57 % à 80 %. Ainsi, la proportion de couples endogames dont les deux conjoints ont le français comme langue maternelle a chuté, passant de 41 % à 14 %. Au cours de cette même période, la proportion d'enfants issus d'une famille exogame français-anglais parmi l'ensemble des familles dont au moins un parent est de langue maternelle française a augmenté à Terre-Neuve-et-Labrador, passant de 58 % à 85 %.

8. La transmission d'une langue se fait aussi bien entendu des pères aux enfants, mais c'est habituellement celle de la mère qui prédomine.
9. De façon générale, nous savons que la concentration d'un groupe linguistique sur un territoire donné, tout comme le poids relatif de ce groupe, est susceptible d'influer sur les pratiques linguistiques de ses membres de même que sur la vitalité de cette communauté linguistique. Or, la grande majorité (91 %) des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador, qui représentent 0,4 % de la population de la province, résident au sein d'une municipalité où ils forment moins de 10 % de la population. En ce qui a trait à la concentration de ces personnes d'expression française, 78 % d'entre elles sont faiblement concentrés (au sein de leur municipalité de résidence) alors que 22 % le sont moyennement (se référer à l'annexe D pour une description de l'indice de concentration et du concept de l'aire de diffusion).
10. Le terme « conjoint » inclut les personnes légalement mariées ainsi que celles vivant en union de fait.

En raison de l'augmentation de la proportion de couples exogames français-anglais de 1971 à 2006, et par le fait même de la diminution de la proportion de couples endogames français, on pourrait s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue minoritaire (en l'occurrence le français) aux enfants. Or, alors que les enfants de moins de 18 ans issus de couples exogames français-anglais s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle dans une proportion de 7 % en 1971, cette proportion atteignait 14 % en 2006 (voir le graphique 3.1)[11].

Graphique 3.1
Langue maternelle des enfants de moins de 18 ans dont les parents forment un couple exogame français-anglais, Terre-Neuve-et-Labrador, 1971 et 2006

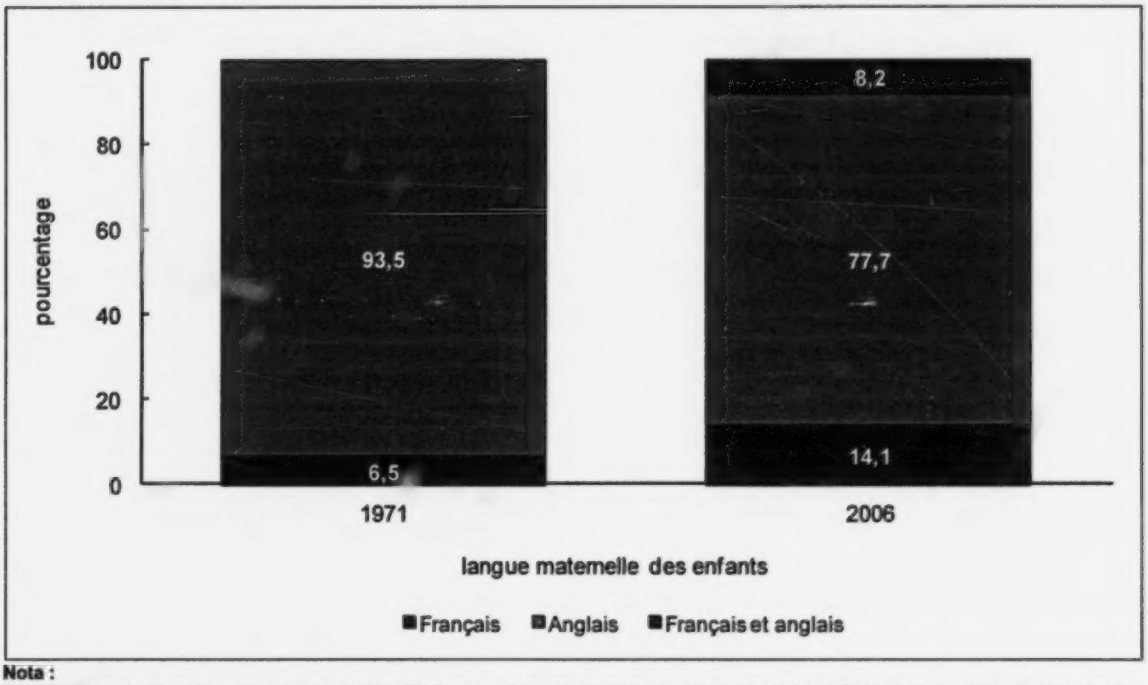

Nota :
Pour 2006, seules les réponses uniques ont été utilisées pour les parents, alors que dans le cas des enfants seule la catégorie français et anglais a été considérée parmi les réponses multiples. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.
Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

3.2 La structure par âge

L'examen de l'évolution de la structure par âge de la population francophone de Terre-Neuve-et-Labrador est instructif dans la mesure où il permet de mettre au jour une partie de l'histoire démographique de cette population tout en fournissant une indication de son évolution future. De 1951 à 2006, cette évolution est essentiellement le résultat de la diminution de l'indice synthétique de fécondité des femmes francophones, d'un solde migratoire interprovincial négatif de la population de langue maternelle française et de l'augmentation de l'espérance de vie. À tous ces phénomènes vient s'ajouter une transmission modérée du français comme langue maternelle aux enfants. Rappelons en effet qu'au moment du Recensement de 2006, 33 % des enfants de moins de 18 ans issus de couples composés d'au moins un conjoint de langue maternelle française s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle.

11. Les très petits effectifs d'enfants issus de couples autre qu'endogames anglais et exogames français-anglais rendent difficile la présentation d'estimations fiables sur lesquelles baser des analyses de la transmission linguistique.

Le graphique 3.2 permet de cerner l'évolution de la structure par âge de la population de langue maternelle française de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons déjà mentionné que de 1951 à 2006, la population de ce groupe linguistique a connu une baisse de 11 % de son effectif, passant ainsi de 2 320 à 2 055 personnes. En fait, ce sont toutes les cohortes âgées de moins de 50 ans qui ont connu une baisse de leur effectif. À l'opposé, on observe une légère hausse du nombre de personnes âgées de 50 ans ou plus en raison du vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie.

En outre, notons que sur le graphique 3.2, l'effectif de la génération des *baby-boomers* (nés entre 1946 et 1966), qui correspondait aux cohortes d'âges des 5 à 9 ans à 20 à 24 ans (1 290) en 1971, est plus important que celui des cohortes âgées de 40 à 44 ans à 55 à 59 ans (770) 35 ans plus tard. Ces faits s'expliquent en partie par un solde migratoire interprovincial négatif du groupe de langue maternelle française de Terre-Neuve-et-Labrador.

Graphique 3.2
Structure par âge de la population de langue maternelle française, Terre-Neuve-et-Labrador, 1971 et 2006

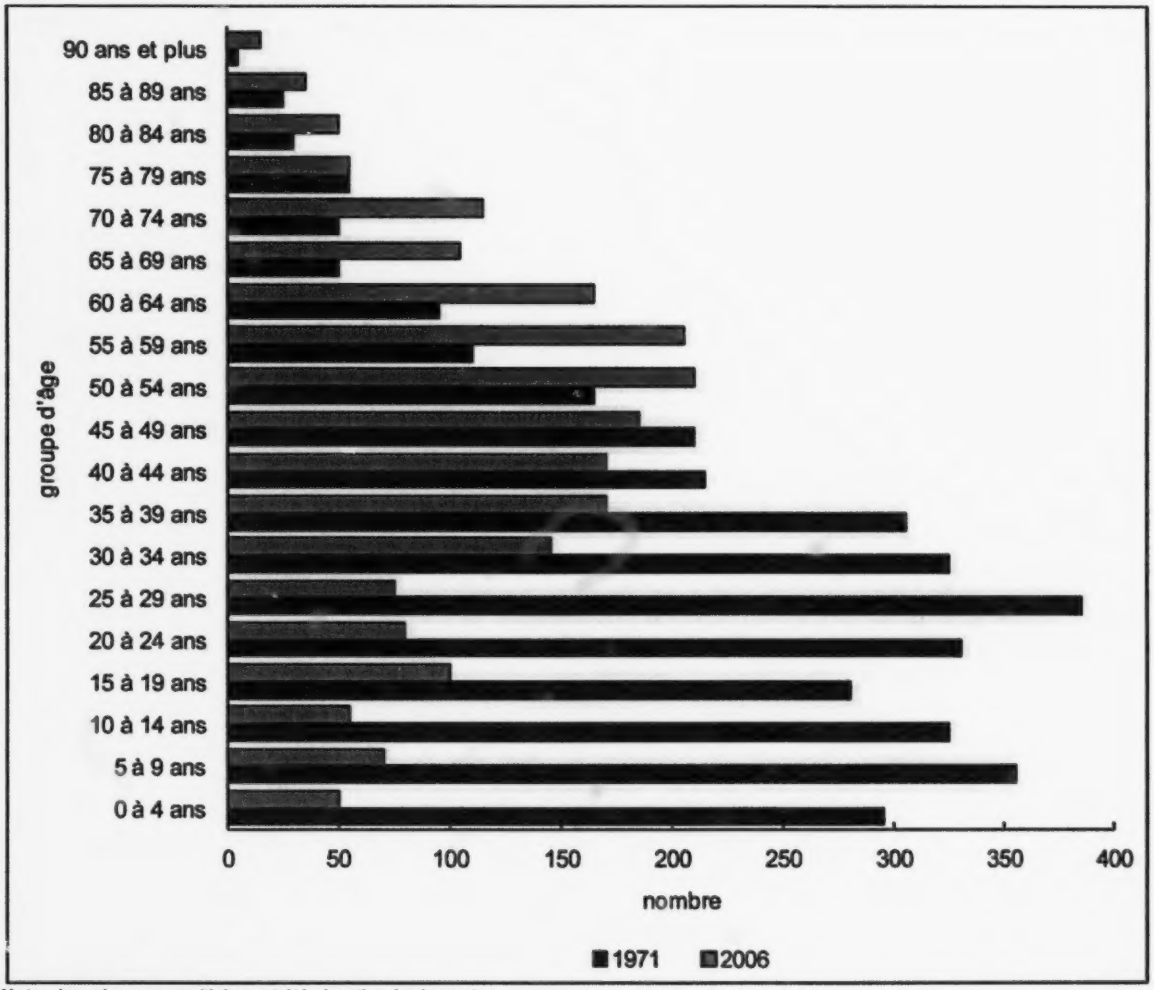

Nota : Les réponses multiples ont été réparties également.
Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

En raison de l'augmentation de la proportion de couples exogames français-anglais de 1971 à 2006, et par le fait même de la diminution de la proportion de couples endogames français, on pourrait s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue minoritaire (en l'occurrence le français) aux enfants. Or, alors que les enfants de moins de 18 ans issus de couples exogames français-anglais s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle dans une proportion de 7 % en 1971, cette proportion atteignait 14 % en 2006 (voir le graphique 3.1)[11].

Graphique 3.1
Langue maternelle des enfants de moins de 18 ans dont les parents forment un couple exogame français-anglais, Terre-Neuve-et-Labrador, 1971 et 2006

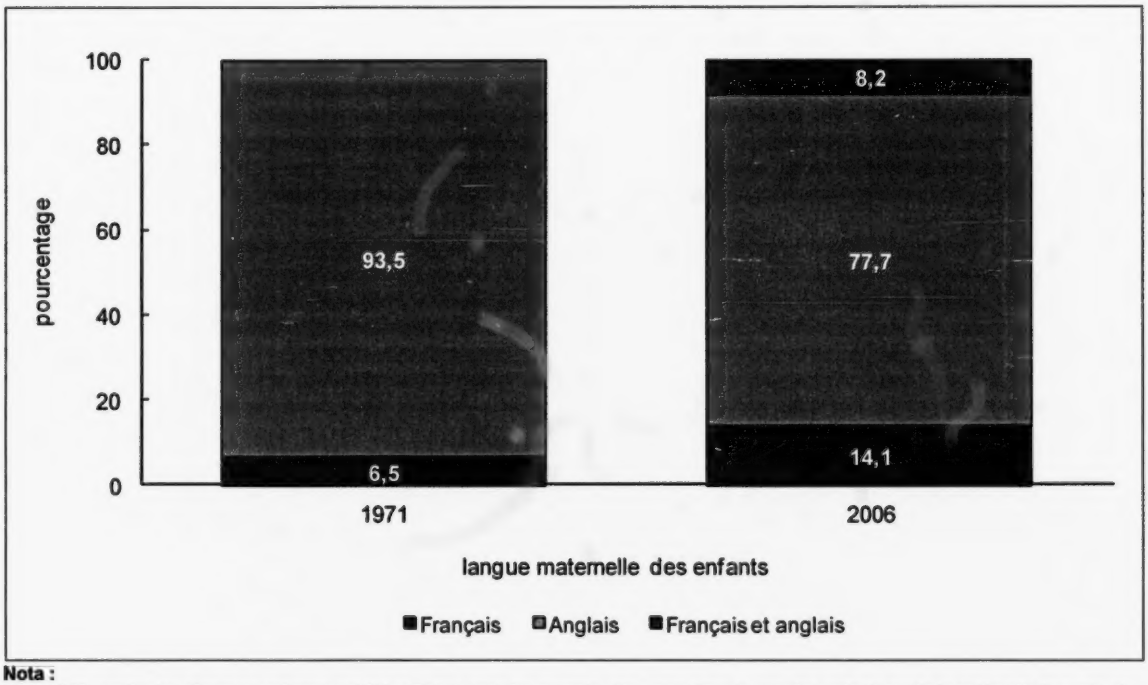

Nota :
Pour 2006, seules les réponses uniques ont été utilisées pour les parents, alors que dans le cas des enfants seule la catégorie français et anglais a été considérée parmi les réponses multiples. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.
Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

3.2 La structure par âge

L'examen de l'évolution de la structure par âge de la population francophone de Terre-Neuve-et-Labrador est instructif dans la mesure où il permet de mettre au jour une partie de l'histoire démographique de cette population tout en fournissant une indication de son évolution future. De 1951 à 2006, cette évolution est essentiellement le résultat de la diminution de l'indice synthétique de fécondité des femmes francophones, d'un solde migratoire interprovincial négatif de la population de langue maternelle française et de l'augmentation de l'espérance de vie. À tous ces phénomènes vient s'ajouter une transmission modérée du français comme langue maternelle aux enfants. Rappelons en effet qu'au moment du Recensement de 2006, 33 % des enfants de moins de 18 ans issus de couples composés d'au moins un conjoint de langue maternelle française s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle.

11. Les très petits effectifs d'enfants issus de couples autre qu'endogames anglais et exogames français-anglais rendent difficile la présentation d'estimations fiables sur lesquelles baser des analyses de la transmission linguistique.

Le graphique 3.2 permet de cerner l'évolution de la structure par âge de la population de langue maternelle française de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons déjà mentionné que de 1951 à 2006, la population de ce groupe linguistique a connu une baisse de 11 % de son effectif, passant ainsi de 2 320 à 2 055 personnes. En fait, ce sont toutes les cohortes âgées de moins de 50 ans qui ont connu une baisse de leur effectif. À l'opposé, on observe une légère hausse du nombre de personnes âgées de 50 ans ou plus en raison du vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie.

En outre, notons que sur le graphique 3.2, l'effectif de la génération des *baby-boomers* (nés entre 1946 et 1966), qui correspondait aux cohortes d'âges des 5 à 9 ans à 20 à 24 ans (1 290) en 1971, est plus important que celui des cohortes âgées de 40 à 44 ans à 55 à 59 ans (770) 35 ans plus tard. Ces faits s'expliquent en partie par un solde migratoire interprovincial négatif du groupe de langue maternelle française de Terre-Neuve-et-Labrador.

Graphique 3.2
Structure par âge de la population de langue maternelle française, Terre-Neuve-et-Labrador, 1971 et 2006

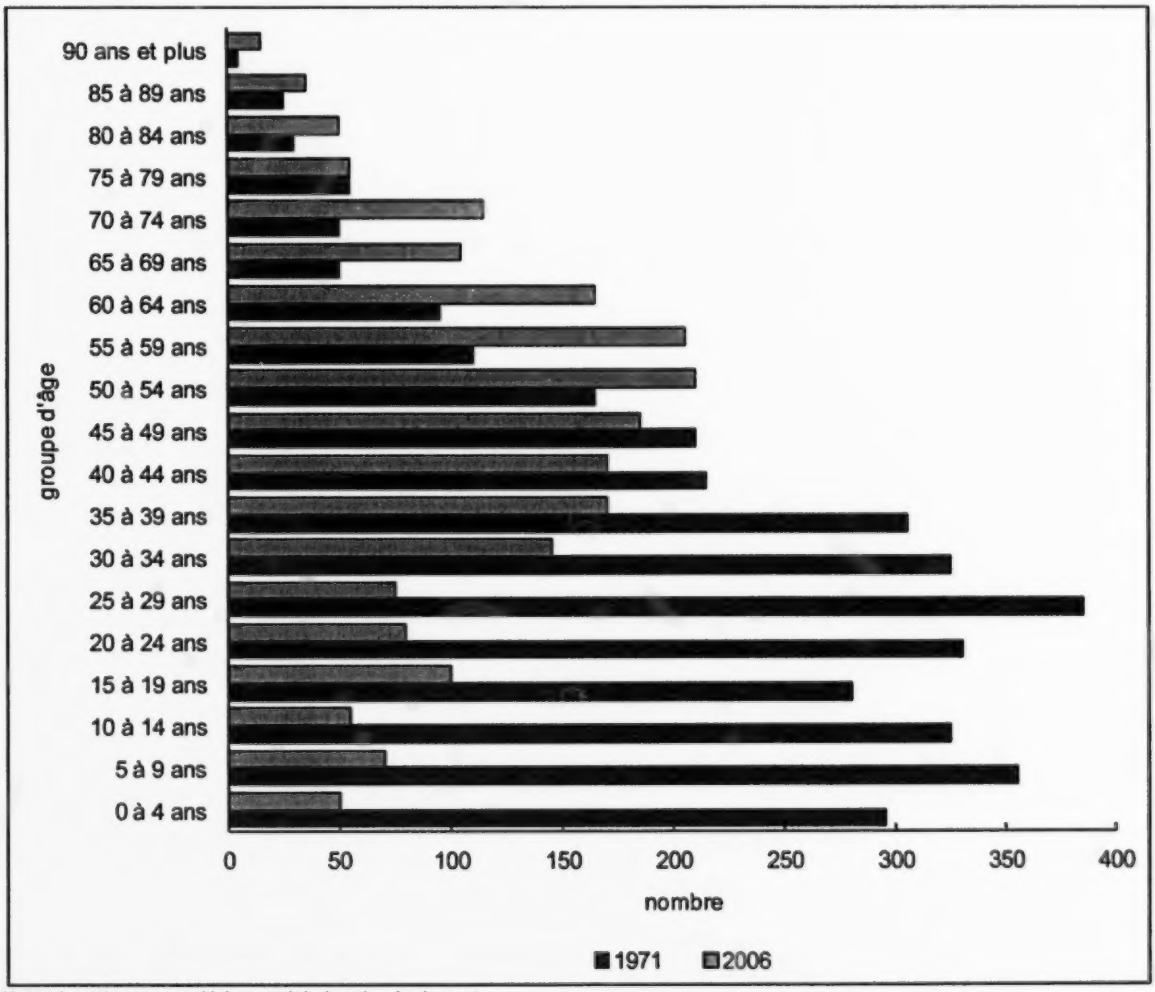

Nota : Les réponses multiples ont été réparties également.
Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Toutes choses étant égales par ailleurs, le faible effectif des plus jeunes générations en 2006, couplé au fait qu'au cours des prochaines décennies plusieurs cohortes franchiront le cap des 65 ans, résultera en une structure par âge témoignant d'un vieillissement important de la population de langue maternelle française de Terre-Neuve-et-Labrador. Du reste, déjà en 2006, la proportion de la population francophone âgée de 65 ans ou plus est plus de 2 fois plus élevée que celle âgée de moins de 15 ans.

Le vieillissement de la population de langue maternelle française étant principalement le fait d'un faible indice synthétique de fécondité et d'un allongement progressif de l'espérance de vie, on peut présumer qu'il résulte également d'une non-transmission de la langue maternelle française aux enfants. Tel que mentionné plus haut, le taux de transmission intergénérationnelle du français dans les familles composées de couples exogames français-anglais est faible, bien qu'il ait augmenté de 1971 à 2006 (voir le graphique 3.1). C'est plutôt la transmission de l'anglais (78 %) aux enfants issus de ces couples exogames qui prévalait en 2006.

Prise dans son ensemble, la continuité linguistique intergénérationnelle n'a pas favorisé la population francophone au cours de cette période. Celle-ci se mesure en établissant le rapport du nombre d'enfants de langue maternelle française âgés de moins de 5 ans à celui du nombre d'enfants dont la mère est de langue maternelle française[12]. À Terre-Neuve-et-Labrador, cet indice se situait à 0,47 en 2006, une diminution par rapport à 1971 alors qu'il était de 0,62. Notons qu'« un groupe linguistique ressort gagnant du processus de transmission de la langue maternelle lorsque l'indice est supérieur à 1. [...] À l'inverse, le bilan des déplacements est défavorable à une langue maternelle lorsque son indice est inférieur à 1. » (Lachapelle et Lepage, 2011 : page 91). Dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador, non seulement l'indice de continuité linguistique a-t-il diminué mais en plus, il était, en 2006, sous la barre de l'unité. Ainsi, à Terre-Neuve-et-Labrador la transmission intergénérationnelle est défavorable à la population de langue maternelle française[13].

La forte baisse des naissances qu'a connue le groupe de langue maternelle française depuis 35 ans n'est pas unique à ce groupe linguistique. Le graphique 3.3 rend compte de la structure par âge des principaux groupes de langue maternelle en 2006. Bien que la part relative des cohortes de moins de 35 ans des groupes de langue maternelle anglaise et tierce soit plus importante que ne l'est celle des deux autres groupes, on constate que les conséquences d'un indice de fécondité inférieur ou près du seuil de remplacement des générations sont également apparentes chez les moins de 15 ans de ces groupes linguistiques. Néanmoins, contrairement au groupe de langue maternelle française et tierce, le groupe anglophone bénéficie de l'apport de la mobilité linguistique intergénérationnelle des deux autres groupes.

Mentionnons en outre que la surreprésentation du groupe de langue maternelle française parmi les cohortes âgées de 35 ans et plus fait état d'un vieillissement de la population qui est plus marqué chez ce groupe linguistique que chez les deux autres.

12. Pour ce faire, les démographes considèrent généralement les enfants vivant dans une famille biparentale ou monoparentale dirigée par une femme, lesquels représentent plus de 97 % de l'ensemble des enfants de ce groupe d'âge.
13. Pour un examen approfondi de cette approche, se référer à Lachapelle et Lepage (2011).

Graphique 3.3
Structure par âge des populations de langue maternelle française, anglaise et autres, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006 (taux pour 1 000)

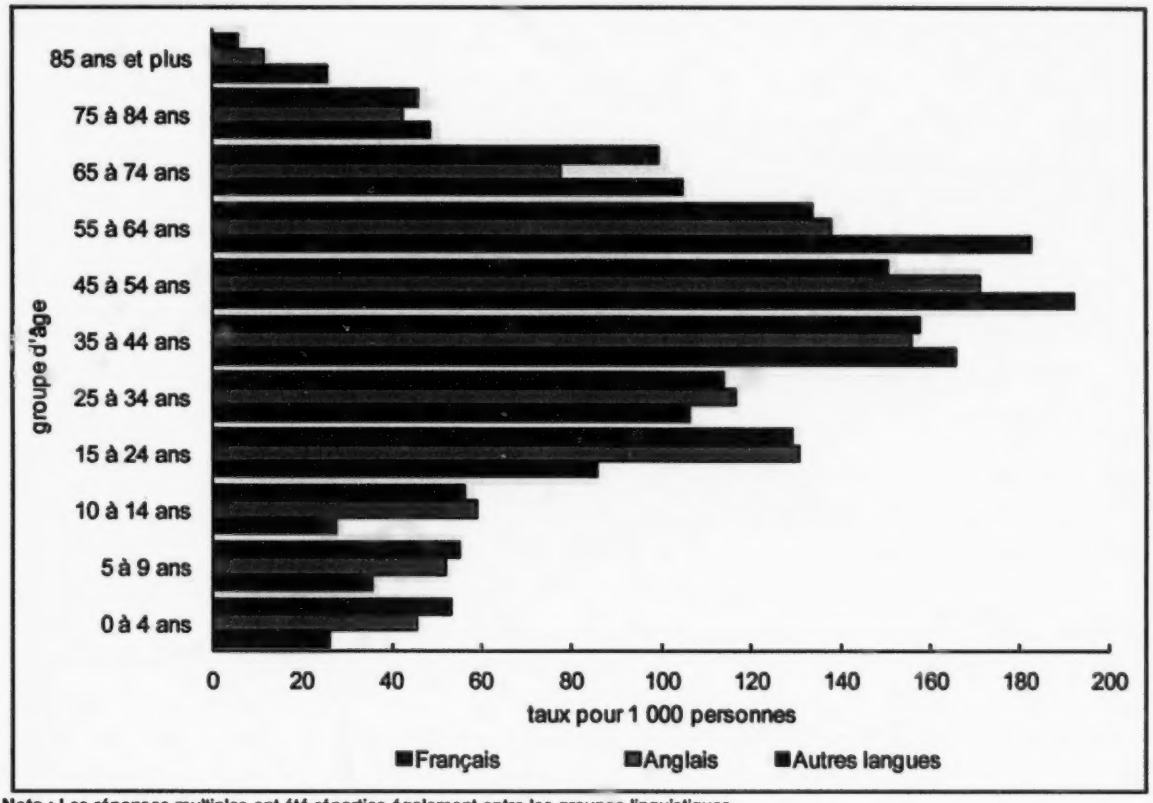

Nota : Les réponses multiples ont été réparties également entre les groupes linguistiques.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.3 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle

Les transferts linguistiques, aussi appelés substitutions linguistiques, désignent le phénomène suivant lequel la principale langue d'usage au foyer est différente de la langue maternelle des individus. Ce phénomène de mobilité linguistique n'a pas d'incidence directe sur l'évolution des groupes linguistiques définis selon la langue maternelle. Toutefois, dans la mesure où la langue qui domine au foyer est habituellement celle qui est transmise aux enfants, elle influe donc à long terme sur le devenir des groupes linguistiques. En outre, lorsque le critère utilisé pour la définition des groupes linguistiques est celui de la première langue officielle parlée, la langue parlée le plus souvent à la maison a une influence directe sur l'effectif du groupe francophone. Par exemple, selon ce critère, les personnes ayant une connaissance des deux langues officielles et qui ont soit le français et l'anglais, soit une tierce langue comme langue maternelle font partie du groupe de langue française s'ils parlent le français le plus souvent au foyer[14].

14. Rappelons que les personnes de tierce langue maternelle qui ne connaissent que le français se voient attribuer le français en tant que première langue officielle parlée, peu importe qu'elles parlent ou non cette langue le plus souvent à la maison.

Toutes choses étant égales par ailleurs, le faible effectif des plus jeunes générations en 2006, couplé au fait qu'au cours des prochaines décennies plusieurs cohortes franchiront le cap des 65 ans, résultera en une structure par âge témoignant d'un vieillissement important de la population de langue maternelle française de Terre-Neuve-et-Labrador. Du reste, déjà en 2006, la proportion de la population francophone âgée de 65 ans ou plus est plus de 2 fois plus élevée que celle âgée de moins de 15 ans.

Le vieillissement de la population de langue maternelle française étant principalement le fait d'un faible indice synthétique de fécondité et d'un allongement progressif de l'espérance de vie, on peut présumer qu'il résulte également d'une non-transmission de la langue maternelle française aux enfants. Tel que mentionné plus haut, le taux de transmission intergénérationnelle du français dans les familles composées de couples exogames français-anglais est faible, bien qu'il ait augmenté de 1971 à 2006 (voir le graphique 3.1). C'est plutôt la transmission de l'anglais (78 %) aux enfants issus de ces couples exogames qui prévalait en 2006.

Prise dans son ensemble, la continuité linguistique intergénérationnelle n'a pas favorisé la population francophone au cours de cette période. Celle-ci se mesure en établissant le rapport du nombre d'enfants de langue maternelle française âgés de moins de 5 ans à celui du nombre d'enfants dont la mère est de langue maternelle française[12]. À Terre-Neuve-et-Labrador, cet indice se situait à 0,47 en 2006, une diminution par rapport à 1971 alors qu'il était de 0,62. Notons qu'« un groupe linguistique ressort gagnant du processus de transmission de la langue maternelle lorsque l'indice est supérieur à 1. [...] À l'inverse, le bilan des déplacements est défavorable à une langue maternelle lorsque son indice est inférieur à 1. » (Lachapelle et Lepage, 2011 : page 91). Dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador, non seulement l'indice de continuité linguistique a-t-il diminué mais en plus, il était, en 2006, sous la barre de l'unité. Ainsi, à Terre-Neuve-et-Labrador la transmission intergénérationnelle est défavorable à la population de langue maternelle française[13].

La forte baisse des naissances qu'a connue le groupe de langue maternelle française depuis 35 ans n'est pas unique à ce groupe linguistique. Le graphique 3.3 rend compte de la structure par âge des principaux groupes de langue maternelle en 2006. Bien que la part relative des cohortes de moins de 35 ans des groupes de langue maternelle anglaise et tierce soit plus importante que ne l'est celle des deux autres groupes, on constate que les conséquences d'un indice de fécondité inférieur ou près du seuil de remplacement des générations sont également apparentes chez les moins de 15 ans de ces groupes linguistiques. Néanmoins, contrairement au groupe de langue maternelle française et tierce, le groupe anglophone bénéficie de l'apport de la mobilité linguistique intergénérationnelle des deux autres groupes.

Mentionnons en outre que la surreprésentation du groupe de langue maternelle française parmi les cohortes âgées de 35 ans et plus fait état d'un vieillissement de la population qui est plus marqué chez ce groupe linguistique que chez les deux autres.

12. Pour ce faire, les démographes considèrent généralement les enfants vivant dans une famille biparentale ou monoparentale dirigée par une femme, lesquels représentent plus de 97 % de l'ensemble des enfants de ce groupe d'âge.
13. Pour un examen approfondi de cette approche, se référer à Lachapelle et Lepage (2011).

Graphique 3.3
Structure par âge des populations de langue maternelle française, anglaise et autres, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006 (taux pour 1 000)

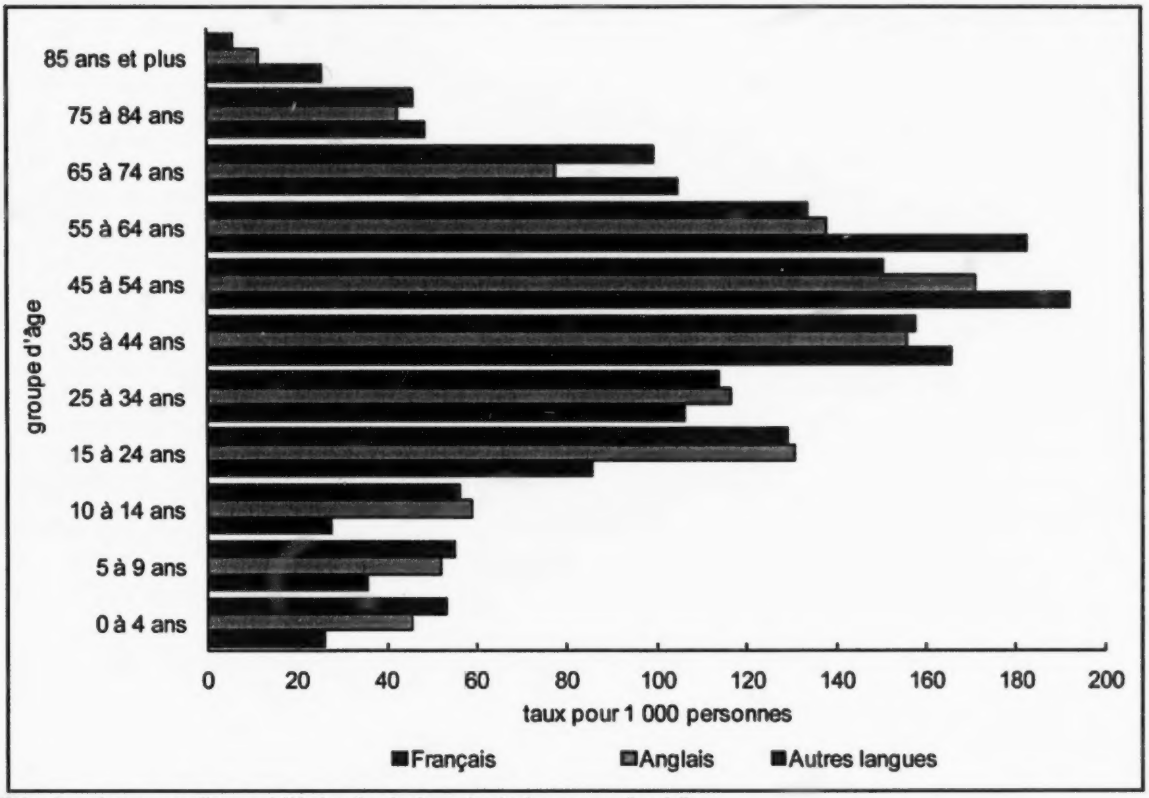

Nota : Les réponses multiples ont été réparties également entre les groupes linguistiques.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.3 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle

Les transferts linguistiques, aussi appelés substitutions linguistiques, désignent le phénomène suivant lequel la principale langue d'usage au foyer est différente de la langue maternelle des individus. Ce phénomène de mobilité linguistique n'a pas d'incidence directe sur l'évolution des groupes linguistiques définis selon la langue maternelle. Toutefois, dans la mesure où la langue qui domine au foyer est habituellement celle qui est transmise aux enfants, elle influe donc à long terme sur le devenir des groupes linguistiques. En outre, lorsque le critère utilisé pour la définition des groupes linguistiques est celui de la première langue officielle parlée, la langue parlée le plus souvent à la maison a une influence directe sur l'effectif du groupe francophone. Par exemple, selon ce critère, les personnes ayant une connaissance des deux langues officielles et qui ont soit le français et l'anglais, soit une tierce langue comme langue maternelle font partie du groupe de langue française s'ils parlent le français le plus souvent au foyer[14].

14. Rappelons que les personnes de tierce langue maternelle qui ne connaissent que le français se voient attribuer le français en tant que première langue officielle parlée, peu importe qu'elles parlent ou non cette langue le plus souvent à la maison.

Au fil des recensements, on constate que le taux de transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle française de Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté (voir le tableau 3.1). Ainsi, en 1971, 43 % des francophones de la province dont le français était la langue maternelle déclaraient parler une autre langue, essentiellement l'anglais, le plus souvent à la maison. Trente-cinq ans plus tard, 68 % des personnes de langue maternelle française déclaraient parler une autre langue que le français le plus souvent au foyer. Presque nulle chez les personnes de langue maternelle anglaise, la proportion de transferts linguistiques est restée stable, se situant à 0,1 % en 2006. Chez les personnes de tierce langue maternelle, les transferts linguistiques ont légèrement augmenté au cours des 35 dernières années, passant de 42 % en 1971 à 48 % en 2006.

Tableau 3.1
Taux de transferts linguistiques selon la langue maternelle, Terre-Neuve-et-Labrador, 1971 à 2006

Année	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Autres langues
	pourcentage		
1971	43,4	0,1	42,1
1981	48,9	0,1	42,8
1991	55,1	0,0	38,8
2001	63,6	0,0	46,2
2006	68,0	0,1	47,6

Nota :
À l'exception de 1971, seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.
Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

Un indice de continuité linguistique peut également être utilisé comme corollaire du taux de transfert linguistique. Cet indice représente le rapport de l'effectif des personnes d'une langue d'usage donnée (au foyer) à l'effectif des personnes de langue maternelle correspondante. Lorsque cet indice est supérieur à 1, cela signifie que ce groupe ressort gagnant des échanges avec les autres groupes linguistiques alors qu'un indice inférieur à 1 signifie une situation défavorable au groupe en question.

À la lumière des statistiques présentées au tableau 3.2, on constate que le groupe de langue maternelle française a vu son indice de continuité linguistique diminuer, passant de 0,64 à 0,36 de 1971 à 2006. Le groupe de langue maternelle tierce a également vu son indice de continuité linguistique chuter de 0,64 à 0,53. Quant à l'indice du groupe anglophone, il était le même en 1971 et en 2006, soit 1,01.

Tableau 3.2
Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et l'indice de continuité linguistique, Terre-Neuve-et-Labrador, 1971 et 2006

Caractéristiques linguistiques	1971			2006		
	Français	Anglais	Autres langues	Français	Anglais	Autres langues
	nombre					
Langue parlée le plus souvent à la maison	2 295	517 210	2 599	741	494 697	5 170
Langue maternelle	3 609	514 414	4 081	2 055	488 776	9 777

Nota :
Pour 2006, les réponses multiples ont été également réparties entre les groupes linguistiques. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.
Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

En raison du fait que la principale langue d'usage d'un individu à la maison diffère de sa langue maternelle, la notion de transfert linguistique a souvent été perçue comme un phénomène désignant l'abandon de la langue maternelle. Or, depuis 2001, le recensement canadien comporte une question sur les langues autres que la langue principale qui sont parlées de façon régulière au foyer. Bien qu'il puisse être difficile de juger de la façon dont les répondants interprètent cette nouvelle question, des tests qualitatifs effectués auprès de répondants ainsi que les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ont montré que ceux-ci y associaient habituellement une utilisation quotidienne de cette langue.

Les résultats du recensement sur cette question permettent de distinguer le phénomène du transfert linguistique partiel de celui du transfert linguistique complet. Par le fait même, le corollaire de cette distinction amène à nuancer la notion de continuité linguistique dans la mesure où l'utilisation régulière de sa langue maternelle au foyer ne peut être automatiquement interprétée comme une discontinuité d'usage linguistique.

En 2006, 650 Terre-Neuviens parlaient le français comme seule langue principale à la maison alors que 180 personnes déclaraient parler cette langue le plus souvent en combinaison avec l'anglais (voir le tableau 3.3). Ainsi, ce sont 0,2 % des Terre-Neuviens qui ont déclaré avoir le français comme principale langue d'usage. Les données tirées du Recensement de 2006 révèlent également que près de 2 255 personnes ont déclaré parler régulièrement le français à la maison, bien qu'il ne s'agisse pas de leur principale langue d'usage (voir le tableau 3.4). En somme, le français est parlé le plus souvent ou régulièrement au foyer par 0,6 % de la population de la province, soit environ 3 090 personnes. Notons que ce nombre tient compte du fait que plus de 1 700 personnes de langue maternelle anglaise déclarent parler au moins régulièrement le français à la maison, pouvant dès lors expliquer pourquoi le nombre de personnes de langue maternelle française de Terre-Neuve-et-Labrador est inférieur au nombre de personnes qui utilisent le français à la maison.

Tableau 3.3
Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et les autres langues parlées régulièrement à la maison, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

Type de réponse	Langue maternelle		Langue parlée le plus souvent à la maison		Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Réponses uniques	**499 830**	**99,8**	**499 905**	**99,9**	**5 490**	**1,1**
Français	1 885	0,4	650	0,1	2 220	0,4
Anglais	488 405	97,6	494 345	98,7	1 545	0,3
Autre	9 540	1,9	4 905	1,0	1 725	0,3
Réponses multiples	**780**	**0,2**	**710**	**0,1**	**65**	**0,0**
Français et anglais	295	0,1	180	0,0	0	0,0
Anglais et autre	435	0,1	525	0,1	30	0,0
Français et autre	30	0,0	0	0,0	35	0,0
Anglais, français et autre	10	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	**500 610**	**100,0**	**500 610**	**100,0**	**...**	**...**

Nota :
Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 3.4
Effectif et proportion de la population ayant le français en tant que langue maternelle, première langue officielle parlée, langue parlée le plus souvent à la maison et langue parlée régulièrement à la maison, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

Langue française	nombre	pourcentage
Langue maternelle	2 225	0,4
Première langue officielle parlée	2 035	0,4
Langue parlée au moins régulièrement à la maison	3 090	0,6
Langue parlée le plus souvent à la maison	835	0,2
Langue parlée régulièrement à la maison	2 255	0,5

Nota : Réponses uniques et multiples combinées.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'information sur l'utilisation régulière du français comme langue secondaire au foyer permet de distinguer les transferts linguistiques complets des transferts linguistiques partiels. Ainsi, en se fondant sur les réponses uniques à la question sur la première langue apprise et encore comprise au moment du Recensement de 2006 (communément appelée langue maternelle), on constate que, pour l'ensemble de Terre-Neuve-et-Labrador, 39 % des personnes dont le français est la langue maternelle n'utilisent pas cette langue au moins régulièrement à la maison (transfert complet) alors que 29 % en font un usage régulier (transfert partiel) (voir le tableau 3.5). Par conséquent, le français est la principale langue d'usage au foyer pour 32 % de l'ensemble des francophones. Notons par ailleurs qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, les francophones qui opèrent un transfert linguistique le font vers l'anglais dans la quasi-totalité des cas.

On sait que les taux de transferts linguistiques complets et partiels varient selon le groupe d'âge (voir le tableau 3.5). À Terre-Neuve-et-Labrador, les statistiques du Recensement de 2006 révèlent que plus les francophones sont âgés, plus ils sont susceptibles d'avoir fait un transfert linguistique complet, exception faite des personnes âgées de 15 à 24 ans et dont les taux de transferts linguistiques complets sont supérieurs à ceux des 0 à 14 ans et des 25 à 34 ans. Par conséquent, on remarque que plus les gens vieillissent moins ils sont proportionnellement nombreux à avoir effectué un transfert linguistique partiel. Au total, tout dépendant du groupe d'âge observé, ce sont entre 50 % et 75 % des francophones de la province qui déclarent ne pas avoir le français comme langue d'usage à la maison.

Tableau 3.5
Taux de transferts linguistiques complets et partiels des francophones selon le groupe d'âge, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

Groupe d'âge	Transferts linguistiques		
	Complets	Partiels	Total
	pourcentage		
0 à 14 ans	13,6	56,2	69,7
15 à 24 ans	24,3	38,7	63,0
25 à 34 ans	18,3	32,0	50,3
35 à 54 ans	41,3	33,7	75,0
55 à 64 ans	41,4	20,7	62,1
65 ans et plus	58,4	13,5	71,9
Total	**38,8**	**29,2**	**68,0**

Nota :
Le terme francophone se réfère à la langue maternelle. Seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les données tirées de l'EVMLO jettent un éclairage sur l'association qu'on tend à établir entre transfert linguistique et anglicisation. L'enquête comprend en effet une question sur la langue principale des répondants, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise pour parler. Les données révèlent que 39 % de la population dont le français est la première langue officielle parlée a le français comme langue principale.

Dans l'ensemble de Terre-Neuve-et-Labrador, une proportion plus importante de francophones déclarent parler anglais le plus souvent à la maison (transferts linguistiques complets et partiels) que celle de francophones qui déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français[15]. Ainsi, 68 % des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador déclarent parler l'anglais[16] le plus souvent à la maison alors que 41 % ont déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français.

15. Ce constat vaut tant pour la population ayant le français comme langue maternelle que comme première langue officielle parlée.
16. Cette proportion inclut les réponses uniques et multiples.

3.4 Usage du français dans la sphère publique

Les statistiques tirées du recensement de la population permettent de faire état de l'utilisation des langues dans la sphère privée (au foyer) et, comme nous le verrons à la section portant sur la population active, sur l'utilisation des langues en milieu de travail. Mais que savons-nous de l'utilisation de l'anglais et du français par les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador dans des domaines d'interaction autres que celui du foyer?

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle comporte de nombreuses questions sur l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique tels les commerces, les institutions du système de santé (que nous aborderons plus en détail à la section suivante), les activités de bénévolat, de soutien social, les activités communautaires ou sportives, etc. Certaines questions de l'enquête portent également sur des domaines qui se situent à la frontière des sphères privée et publique tels, par exemple, la langue parlée avec les amis à l'extérieur du foyer ou la langue dans laquelle on « consomme » divers médias.

L'examen des pratiques linguistiques dans divers domaines des sphères publique et privée révèle que, à Terre-Neuve-et-Labrador, la population dont la première langue officielle parlée est le français fait surtout usage de l'anglais dans les deux sphères (voir le graphique 3.4). L'utilisation prédominante (surtout ou seulement) de l'anglais au foyer a été déclarée par 67 % d'entre eux; 25 % y parlent surtout ou seulement le français. C'est dans les échanges qui ont lieu dans les institutions et les commerces que l'usage de l'anglais est le plus répandu. Ainsi, 90 % de la population de PLOP français y utilise cette langue de façon prédominante (surtout ou seulement) alors que 67 % l'utilise de façon exclusive.

Outre les choix linguistiques à la maison et dans les institutions et les commerces, le degré d'utilisation prédominante (surtout ou seulement) de l'anglais au sein des réseaux immédiats et avec les amis est sensiblement le même, variant de 77 % à 79 % selon le domaine. Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent également que près de 72 % des personnes dont le français est l'unique première langue officielle parlée consomment surtout ou seulement les différents médias en anglais, alors que 65 % déclarent travailler surtout ou seulement dans cette langue.

Notons finalement que l'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique révèle que 84 % de la population dont le français est la seule première langue officielle parlée utilise surtout ou seulement l'anglais dans l'ensemble des domaines de la sphère publique (médias, institutions et commerces, travail, réseau immédiat et amis à l'extérieur du foyer)[17]. Ainsi, dans la sphère publique, 40 % des francophones utilisent exclusivement l'anglais alors que 44 % utilisent surtout l'anglais (avec une autre langue, essentiellement le français).

17. Se référer à l'annexe C pour une description de l'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique.

Graphique 3.4
Proportion de francophones selon l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique et privée, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

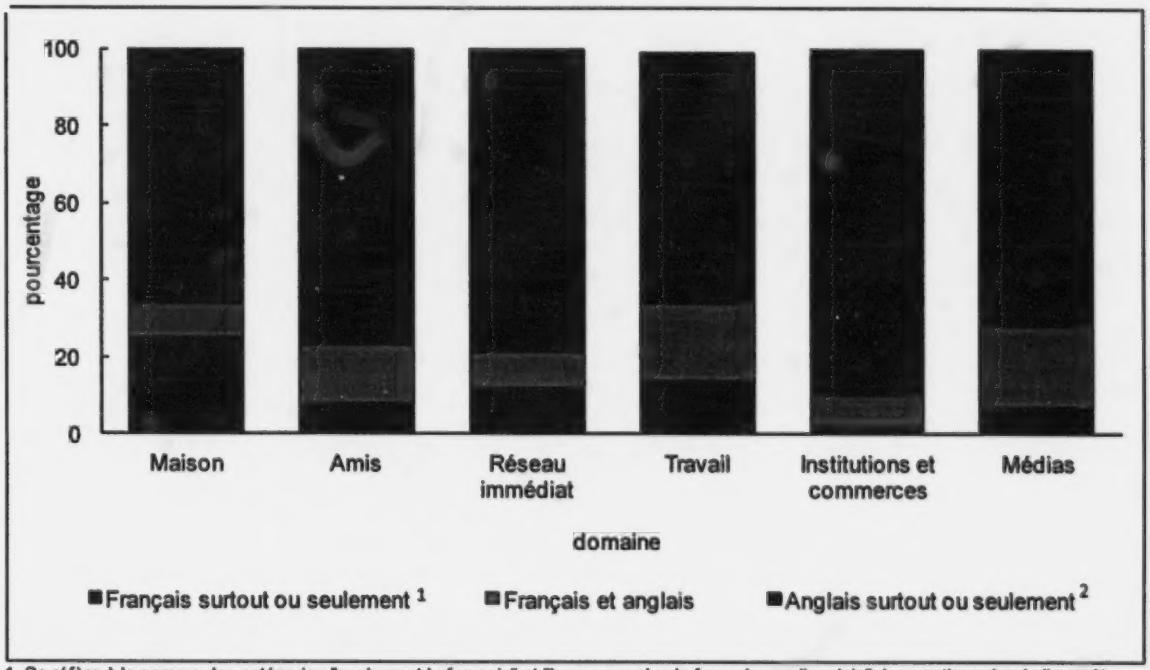

1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.
2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

Nota :
Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique. Une note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien figure à l'annexe C.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

3.4 Usage du français dans la sphère publique

Les statistiques tirées du recensement de la population permettent de faire état de l'utilisation des langues dans la sphère privée (au foyer) et, comme nous le verrons à la section portant sur la population active, sur l'utilisation des langues en milieu de travail. Mais que savons-nous de l'utilisation de l'anglais et du français par les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador dans des domaines d'interaction autres que celui du foyer?

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle comporte de nombreuses questions sur l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique tels les commerces, les institutions du système de santé (que nous aborderons plus en détail à la section suivante), les activités de bénévolat, de soutien social, les activités communautaires ou sportives, etc. Certaines questions de l'enquête portent également sur des domaines qui se situent à la frontière des sphères privée et publique tels, par exemple, la langue parlée avec les amis à l'extérieur du foyer ou la langue dans laquelle on « consomme » divers médias.

L'examen des pratiques linguistiques dans divers domaines des sphères publique et privée révèle que, à Terre-Neuve-et-Labrador, la population dont la première langue officielle parlée est le français fait surtout usage de l'anglais dans les deux sphères (voir le graphique 3.4). L'utilisation prédominante (surtout ou seulement) de l'anglais au foyer a été déclarée par 67 % d'entre eux; 25 % y parlent surtout ou seulement le français. C'est dans les échanges qui ont lieu dans les institutions et les commerces que l'usage de l'anglais est le plus répandu. Ainsi, 90 % de la population de PLOP français y utilise cette langue de façon prédominante (surtout ou seulement) alors que 67 % l'utilise de façon exclusive.

Outre les choix linguistiques à la maison et dans les institutions et les commerces, le degré d'utilisation prédominante (surtout ou seulement) de l'anglais au sein des réseaux immédiats et avec les amis est sensiblement le même, variant de 77 % à 79 % selon le domaine. Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent également que près de 72 % des personnes dont le français est l'unique première langue officielle parlée consomment surtout ou seulement les différents médias en anglais, alors que 65 % déclarent travailler surtout ou seulement dans cette langue.

Notons finalement que l'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique révèle que 84 % de la population dont le français est la seule première langue officielle parlée utilise surtout ou seulement l'anglais dans l'ensemble des domaines de la sphère publique (médias, institutions et commerces, travail, réseau immédiat et amis à l'extérieur du foyer)[17]. Ainsi, dans la sphère publique, 40 % des francophones utilisent exclusivement l'anglais alors que 44 % utilisent surtout l'anglais (avec une autre langue, essentiellement le français).

17. Se référer à l'annexe C pour une description de l'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique.

Graphique 3.4
Proportion de francophones selon l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique et privée, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

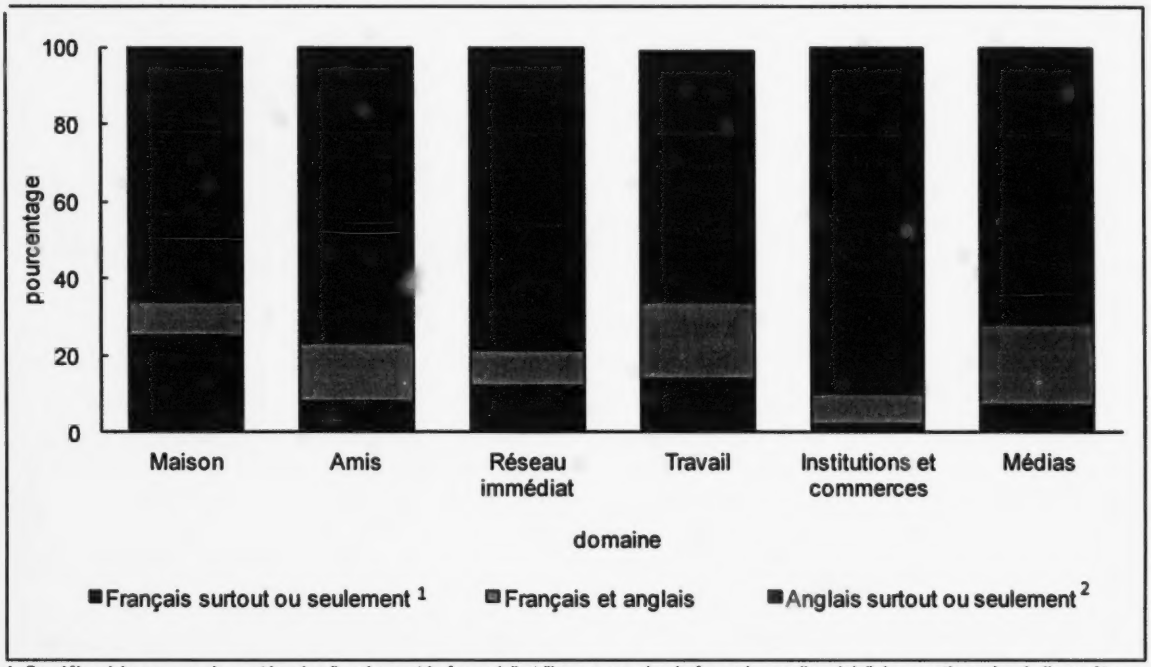

1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.
2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

Nota :
Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique. Une note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien figure à l'annexe C.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

3.5 Connaissance du français

Pour les personnes ayant comme langue principale le français, les opportunités d'utiliser cette langue peuvent s'accroître si elles sont en contact avec des personnes qui peuvent soutenir une conversation en français, même si cette langue n'est pas leur première langue officielle parlée.

La proportion de personnes qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (4,7 %) au sein de l'ensemble de la population de Terre-Neuve-et-Labrador en 2006 est plus importante que celle de la population qui a déclaré le français seul ou avec une autre langue comme langue maternelle (0,4 %) ou encore que celle dont le français est la première langue officielle parlée (0,4 %). La part relative de Terre-Neuviens ayant la capacité de soutenir une conversation en français est fortement polarisée selon le groupe linguistique. Bien que 88 % des personnes de langue maternelle française aient déclaré une connaissance des deux langues officielles, cette proportion n'était que de 4 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 7 % chez les personnes de tierce langue maternelle (voir le tableau 3.6). Notons également que chez ces dernières, 8 % des personnes ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation ni en français ni en anglais.

Tableau 3.6
Connaissance des langues officielles selon la langue maternelle, Terre-Neuve-et-Labrador, 2001 et 2006

Langue maternelle	Connaissance des langues officielles									
	2001					2006				
	Français	Anglais	Français et anglais	Ni français ni anglais	Total	Français	Anglais	Français et anglais	Ni français ni anglais	Total
	pourcentage									
Français	5,3	9,5	85,2	0,0	**100,0**	3,6	8,0	88,4	0,0	**100,0**
Anglais	0,0	96,3	3,7	0,0	**100,0**	0,0	95,6	4,3	0,0	**100,0**
Autres langues	0,3	83,1	6,5	10,1	**100,0**	0,1	85,3	6,9	7,8	**100,0**
Total	**0,0**	**95,7**	**4,1**	**0,1**	**100,0**	**0,0**	**95,1**	**4,7**	**0,2**	**100,0**

Nota : Les réponses multiples concernant la langue maternelle ont été réparties également entre les groupes linguistiques.
Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 2001 et 2006.

À Terre-Neuve-et-Labrador, parmi les anglophones[18] bilingues, c'est-à-dire ceux qui déclarent être capables de soutenir une conversation à la fois en français et en anglais, 7 % parlaient cette langue au moins régulièrement à la maison et 20 % l'utilisaient au moins de façon régulière au travail en 2006.

Dans les municipalités où les francophones représentent moins de 10 % de la population, le taux de bilinguisme français-anglais chez les anglophones atteint à peine 6 % alors que dans les municipalités où les francophones représentent 10 à 29 % de la population, le taux de bilinguisme français-anglais chez les anglophones atteint 26 %. Ainsi, plus forte est la part relative des francophones au sein de leur municipalité, plus élevée sera le niveau de connaissance du français chez les anglophones.

18. Sans répartition des réponses multiples.

Les statistiques tirées du Recensement de 2006 révèlent que parmi la population âgée de 10 à 24 ans, le bilinguisme français-anglais chez les non-francophones est plus répandu chez les personnes de langue maternelle anglaise que chez celles de tierce langue maternelle (données non montrées). La connaissance du français est plus courante chez les plus jeunes en raison de la fréquentation des programmes d'immersion en français ou de français langue seconde. Parce que l'apprentissage du français s'effectue habituellement à l'école, le taux de bilinguisme culmine au sein du groupe d'âge de 15 à 19 ans, âge où les jeunes complètent leurs études secondaires. Pour ce qui est des groupes âgés de 25 ans et plus, les taux de bilinguisme français-anglais des anglophones sont inférieurs à ceux des allophones.

En outre, la capacité des jeunes anglophones à maintenir leur connaissance du français comme langue seconde diminue avec le temps. Comme en témoigne le graphique 3.5, lorsqu'on considère les jeunes de 15 à 19 ans en 1996, on constate que leur taux de bilinguisme déclaré lors de ce recensement (11,0 %) atteint 8,6 % en 2001, alors que cette cohorte est âgée de 20 à 24 ans, et 7,4 % en 2006 alors que cette même cohorte est âgée de 25 à 29 ans. On observe une tendance analogue chez les jeunes qui étaient âgés de 15 à 19 ans en 2001 et qui ont entre 20 et 24 ans cinq ans plus tard. Notons que le sommet du taux de bilinguisme français-anglais atteint chez les non-francophones âgés de 15 à 19 ans correspond à la période à laquelle les jeunes quittent l'école.

Graphique 3.5
Proportion de personnes de langue maternelle anglaise pouvant soutenir une conversation en français et en anglais selon le groupe d'âge, Terre-Neuve-et-Labrador, 1996, 2001 et 2006

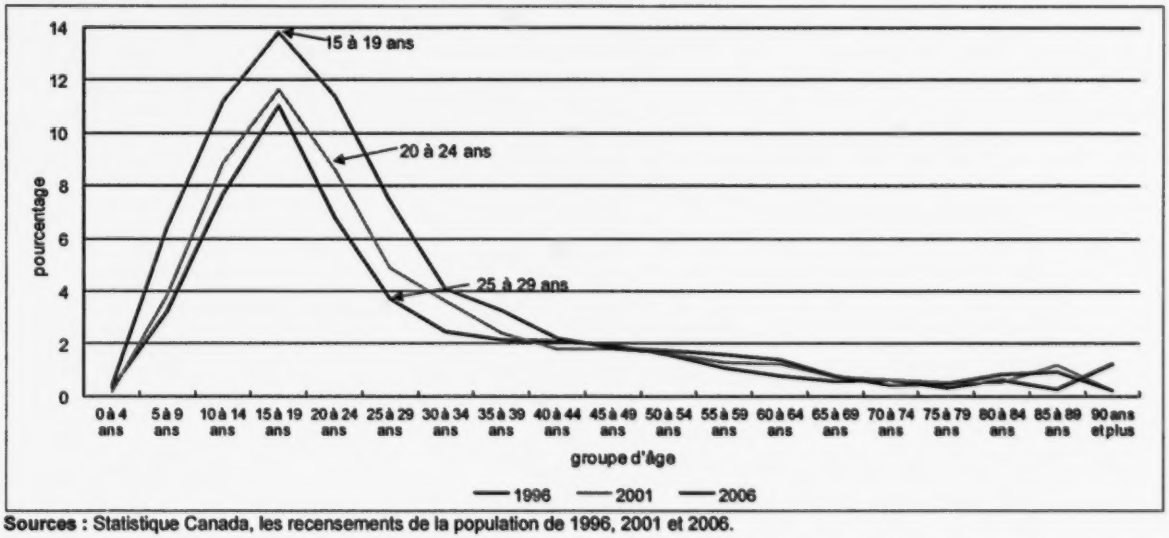

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1996, 2001 et 2006.

Il est difficile de cerner les causes exactes de cette baisse de la capacité de soutenir une conversation en français chez les jeunes Terre-Neuviens de langue maternelle anglaise âgés de 15 à 19 ans. Comme en rend compte le tableau 3.7, les effectifs de fréquentation des programmes d'immersion ont pour leur part augmenté de 2000 à 2006, atteignant plus de 7 000 inscriptions pour l'année scolaire 2006-2007. On remarque aussi que depuis l'année scolaire 2000-2001, l'effectif de fréquentation des programmes réguliers de langue française a quelque peu diminué, tout en ne dépassant pas 200 inscriptions annuelles, exception faite de l'année scolaire 2004-2005. De plus amples recherches seraient nécessaires pour approfondir la compréhension de ce phénomène.

Tableau 3.7
Effectif des enfants inscrits en immersion française et dans des programmes réguliers de langue française aux niveaux primaire et secondaire dans les écoles publiques de Terre-Neuve-et-Labrador, 2000-2001 à 2006-2007

Année	Programmes d'immersion française		Programmes réguliers de langue française	
	nombre	variation en %	nombre	variation en %
2000-2001	4 956	3,6	256	-0,8
2001-2002	5 395	8,9	248	-3,1
2002-2003	5 690	5,5	230	-7,3
2003-2004	6 068	6,6	210	-8,7
2004-2005	6 477	6,7	193	-8,1
2005-2006	6 823	5,3	203	5,2
2006-2007	7 222	5,8	222	9,4

Source : Brockington (2009).

3.6 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux)

La mobilité des francophones à l'intérieur du Canada ainsi que l'apport de l'immigration internationale sont des facteurs qui influent grandement sur l'évolution de la population de langue française de Terre-Neuve-et-Labrador.

3.6.1 Lieu de naissance

Le tableau 3.8 rend compte du lieu de naissance des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador. On y observe que, en 2006, moins de 40 % des personnes de langue maternelle française étaient nées à Terre-Neuve-et-Labrador. On retrouve sensiblement la même proportion chez les personnes dont le français est la première langue officielle parlée. Peu importe le critère retenu, près d'un francophone sur deux résidant à Terre-Neuve-et-Labrador était né dans une autre province ou un territoire du Canada, dont plus de 30 % au Québec. Quant aux personnes nées à l'étranger, des immigrants pour la plupart[19], ils composaient plus de 8 % de la population de langue maternelle française et 14 % de celle dont le français est la première langue officielle parlée.

19. Les personnes nées à l'étranger comprennent les immigrants, les résidents non permanents et les Canadiens de naissance nés à l'étranger.

Tableau 3.8
Lieu de naissance des francophones selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

Lieu de naissance	Français langue maternelle		Français première langue officielle parlée	
	nombre	%	nombre	%
Né à Terre-Neuve-et-Labrador	805	39,1	720	36,1
Né dans une autre province canadienne	1 080	52,6	995	50,2
Né au Québec	635	31,0	625	31,6
Né au Nouveau-Brunswick	165	8,2	150	7,7
Né à l'extérieur du Canada	170	8,3	270	13,7
Total	**2 055**	**100,0**	**1 980**	**100,0**

Nota :
Les réponses multiples ont été réparties également. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.6.2 Immigration internationale

Terre-Neuve-et-Labrador reçoit peu d'immigrants internationaux. En 2006, plus de 8 000 personnes nées à l'extérieur du Canada étaient dénombrées dans cette province. De ces immigrants, une très faible proportion avaient le français comme première langue officielle parlée, soit 3 %. Néanmoins, alors que le poids relatif de la population immigrée de langue anglaise au sein de la population anglophone de Terre-Neuve-et-Labrador représentait 1,6 % en 2006, celle de la population immigrante dont le français est la première langue officielles parlée composait plus de 12 % de la population francophone.

3.6.3 Migration interprovinciale

De 1981 à 2006, Terre-Neuve-et-Labrador a accueilli entre 300 et 600 francophones par période quinquennale en provenance des autres provinces et territoires canadiens (voir tableau 3.9). En contrepartie, au cours de ces mêmes périodes quinquennales, entre 700 et 1 000 francophones quittaient la province pour s'installer ailleurs au pays. Par conséquent, depuis 1981, le solde migratoire interprovincial des francophones est négatif et a atteint un creux pour la période 2001 à 2006, soit de -680. En ce qui a trait aux anglophones de la province, on remarque qu'ils ont également été plus nombreux, depuis 1981, à avoir quitté Terre-Neuve-et-Labrador qu'à être venus s'y installer. Par conséquent, Terre-Neuve-et-Labrador affiche depuis plus de deux décennies un solde migratoire net négatif qui a fluctué d'une période quinquennale à l'autre. C'est par contre de 2001 à 2006 que la province a connu son solde migratoire le moins défavorable, comptant une migration nette de -6 240 personnes. Cinq ans plus tôt, soit de 1996 à 2001, la province affichait son solde migratoire le plus défavorable, soit de - 31 040 personnes.

Tableau 3.9
Migration interprovinciale entre Terre-Neuve-et-Labrador et les autres provinces et territoires selon la première langue officielle parlée, 1981 à 2006

Période	Première langue officielle parlée		
	Total	Français	Anglais
		nombre	
De Terre-Neuve-et-Labrador vers les autres provinces et territoires			
1981 à 1986	**33 645**	695	32 920
1986 à 1991	**34 685**	730	33 855
1991 à 1996	**39 460**	915	38 515
1996 à 2001	**47 100**	790	46 260
2001 à 2006	**32 020**	1 005	30 995
Des autres provinces et territoires vers Terre-Neuve-et-Labrador			
1981 à 1986	**17 090**	465	16 630
1986 à 1991	**20 735**	595	20 135
1991 à 1996	**16 225**	555	15 670
1996 à 2001	**16 065**	400	15 650
2001 à 2006	**25 775**	320	25 430
Migration nette (arrivées moins les départs)			
1981 à 1986	**-16 550**	-230	-16 290
1986 à 1991	**-13 950**	-130	-13 720
1991 à 1996	**-23 230**	-360	-22 840
1996 à 2001	**-31 040**	-380	-30 610
2001 à 2006	**-6 240**	-680	-5 560

Nota :
Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.
Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1981 à 2006.

Les données du Recensement de 2006 permettent d'étudier les mouvements migratoires entre Terre-Neuve-et-Labrador et les autres provinces et territoires de 2001 à 2006. On constate que parmi les quelque 325 francophones qui sont venus s'établir à Terre-Neuve-et-Labrador en provenance des autres provinces et territoires, près de 70 % résidaient au Québec, au Nouveau-Brunswick ou en Ontario en 2001. Parmi les quelque 1 005 francophones qui vivaient à Terre-Neuve-et-Labrador en 2001 et qui ont par la suite migré vers d'autres provinces, près des deux tiers (62 %) se sont établis au Québec.

Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire

La *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* investit dans des secteurs prioritaires, dont les cinq suivants : la santé, la justice, les arts et la culture, le développement économique et l'immigration. Le dernier des ces secteurs a fait l'objet d'un rapport analytique diffusé par Statistique Canada en avril 2010 (Houle et Corbeil, 2010). Nous présentons dans cette section des statistiques portant sur les quatre autres secteurs prioritaires identifiés dans la *Feuille de route*. De plus, la *Feuille de route* comprend un appui financier à l'enseignement dans la langue de la minorité. Ce secteur d'activité a été identifié comme étant d'une grande importance pour l'avenir des minorités de langue officielle au Canada (Lord, 2008); une section y sera donc consacrée.

À partir des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) et du recensement, nous présentons de l'information générale sur la présence du français et la situation des francophones dans chacun de ces secteurs.

4.1 La santé

Une langue commune entre les patients et les professionnels de la santé constitue un des éléments essentiels à l'accès aux services de soins de santé et à l'efficacité de ceux-ci. Les barrières linguistiques peuvent en effet faire en sorte que certains membres des communautés francophones en situation minoritaire soient moins bien desservis par les services de soins de santé. Dans cette optique, il importe d'examiner l'état de la situation pour les communautés francophones de Terre-Neuve-et-Labrador en ce qui concerne certaines dimensions de l'accès aux services de soins de santé.

Lors du Recensement de 2006, très peu de médecins et d'infirmières[20] travaillant à Terre-Neuve-et-Labrador ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français ou utiliser le français au moins régulièrement[21] dans le cadre de leur travail[22]. Néanmoins, la proportion de médecins et d'infirmières capables de soutenir une conversation en français est plus élevée que la part relative de la population francophone de Terre-Neuve-et-Labrador. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent toutefois que la majorité des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador indiquent utiliser l'anglais lors des consultations avec les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les infirmières (94 %), les médecins de famille (87 %) et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins (91 %). La méconnaissance du français par les professionnels de la santé, tel que perçue par les répondants, est la principale raison mentionnée par les francophones pour expliquer l'absence d'obtention de services dans cette langue lors de leurs consultations. Une telle raison influe donc grandement sur la principale langue utilisée lors des échanges.

Dans l'ensemble, les résultats de l'EVMLO et du recensement permettent d'observer que la concentration des francophones au sein de la municipalité de résidence, la disponibilité de professionnels ayant une connaissance du français ainsi que la langue principale des demandeurs de services sont trois facteurs importants qui modulent le degré d'utilisation de l'une ou l'autre des langues avec les professionnels de la santé.

La présence de professionnels de langue française et de professionnels capables de soutenir une conversation dans la langue minoritaire est susceptible d'augmenter l'accessibilité aux services de soins de santé dans cette langue. À Terre-Neuve-et-Labrador, toutefois, le nombre de professionnels qui sont capables de soutenir une conversation en français est restreint, ce qui ne favorise pas l'utilisation étendue de la langue française dans ce secteur clé de la sphère publique.

20. Les très petits effectifs de médecins et d'infirmières observés à Terre-Neuve-et-Labrador rendent difficile la présentation d'une estimation fiable du nombre et de la proportion de médecins et d'infirmières qui pratiquent dans cette province. Compte tenu de l'erreur d'échantillonnage et de l'arrondissement aléatoire dont ces nombres font l'objet, il est difficile d'estimer avec précision le nombre de médecins et d'infirmières de langue française, ceux qui utilisent le français au travail, ou encore d'estimer le nombre de locuteurs de cette langue chez ces professionnels de la santé.
21. C'est-à-dire soit le plus souvent soit régulièrement.
22. Voir à ce propos le tableau 2.1 du document *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006* (Blaser, 2009 : p.23).

Il importe donc d'examiner si les francophones qui déclarent avoir le français comme langue principale ont été plus susceptibles d'utiliser le français lors de leurs interactions avec les professionnels de la santé que ceux dont l'anglais est la langue principale. Il va en effet de soi que l'absence d'utilisation de la langue officielle minoritaire par les francophones dont le français est la langue principale, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise, ne dépend pas des mêmes facteurs que dans le cas des francophones qui ont effectué une substitution linguistique de telle sorte que l'anglais soit désormais la langue dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle rendent compte du fait que quelque soit leur langue principale, la grande majorité des francophones (93 %) utilisent l'anglais lorsqu'ils consultent les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières, les professionnels de la ligne téléphonique d'information et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins. Toutefois, on ne s'étonnera guère du fait que les francophones ayant l'anglais comme langue principale sont proportionnellement plus nombreux à utiliser l'anglais (99 %) que ceux ayant le français comme langue principale (70 %) lors de leurs interactions avec leur médecin de famille.

En somme, l'information tirée de l'EVMLO démontre clairement que, chez les francophones, obtenir des services de santé dans la langue de son choix ne signifie pas nécessairement obtenir des services en français. Ainsi, dans la mesure où 41 % des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador ont l'anglais comme langue principale, on ne s'étonnera pas que la « langue de leur choix » pour l'obtention de services de santé ne soit pas le français.

4.2 La justice

L'examen des résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle portant sur le domaine de la justice jette également un éclairage sur l'étendue de la présence du français au sein des institutions qui assurent l'utilisation de cette langue dans la sphère publique par les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador. En ce sens, la mesure de l'accès aux intervenants qui sont en mesure de converser en français permet de documenter un phénomène perçu par les francophones vivant à l'extérieur du Québec comme étant très important pour le statut de cette langue et l'avenir des communautés de langue française en situation minoritaire. À cet égard le gouvernement canadien s'est engagé dans la *Feuille de route* à ce que les Canadiens aient un meilleur accès à des services de justice dans la langue officielle minoritaire.

À Terre-Neuve-et-Labrador, en ce qui a trait au droit criminel, tel que stipulé par le Code criminel du Canada, les francophones de la province, comme tous les résidents du Canada, ont le droit à un procès et à une enquête préliminaire en français. Néanmoins, la province ne dispose d'aucune obligation linguistique en ce qui concerne le droit civil et l'offre de services judiciaires et juridiques en français.

Parce que la barrière linguistique peut entraver l'égalité d'accès à la justice, le gouvernement canadien s'est donné comme priorité de former des professionnels qui peuvent assurer un service dans la langue officielle minoritaire. Selon le Recensement de 2006, Terre-Neuve-et-Labrador comptait peu d'avocats et de policiers capables de soutenir une conversation en français[23]. Les données du recensement démontrent néanmoins que le nombre de policiers et d'avocats ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation en français est légèrement supérieur au nombre d'avocats et de policiers utilisant cette langue au moins régulièrement au travail[24].

Les données du Recensement de 2006 démontrent également que le nombre de policiers et d'avocats qui communiquent au moins régulièrement en français dans le cadre de leur travail à Terre-Neuve-et-Labrador est supérieur au nombre de policiers et d'avocats francophones. Un certain nombre de non-francophones ont donc déclaré le français comme langue de travail, ce qui s'ajoute au bassin déjà existant de policiers et d'avocats susceptibles ou capables de fournir des services en français.

23. À l'instar de ce qu'on observe pour les médecins et les infirmières (voir la note 20), les très petits effectifs d'avocats et de policiers observés à Terre-Neuve-et-Labrador rendent difficile la présentation des estimations.
24. Tout comme dans le cas des professionnels de la santé, l'utilisation du français par les avocats et les policiers dépend de plusieurs facteurs, dont la proportion de francophones dans un milieu donné. L'analyse de ces facteurs dépasse toutefois le cadre du présent portrait statistique.

Notons que les interactions avec les instances et les représentants du système judiciaire, notamment les avocats et la police, ne sont pas très répandues dans la population. En effet, sur les 1 540 adultes francophones de Terre-Neuve-et-Labrador, 21 % ont déclaré avoir utilisé les services d'un avocat au cours des deux années précédant l'enquête tandis que 27 % on eu affaire aux services policiers.

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle indiquent que les interactions qu'ont les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador avec la police municipale ou provinciale ainsi qu'avec les avocats[25] se font généralement en anglais. Ainsi, plus de 9 francophones sur 10 ont uniquement utilisé l'anglais lors de leurs interactions avec la police municipale, la police provinciale ou un avocat.

Les résultats de l'EVMLO révèlent également que l'accès à ces services en français ne semble pas très valorisé par une majorité de francophones de Terre-Neuve-et-Labrador dans la mesure où 38 % d'entre eux sont d'avis que, s'ils avaient à utiliser les services d'un avocat, il serait important ou très important que celui-ci puisse parler français. À l'inverse, 44 % d'entre eux déclarent qu'il serait peu ou pas important d'avoir recours aux services d'un avocat en français.

4.3 L'éducation

4.3.1 Chez les enfants

L'accès à l'école de langue française et la gestion des systèmes d'enseignement de la minorité francophone ont été depuis longtemps l'un des principaux chevaux de bataille des francophones à l'extérieur du Québec. Dans de nombreuses provinces, la scolarisation des francophones dans leur propre langue aura été fortement limitée du fait que la plupart des écoles françaises ne recevaient aucune aide financière de l'État, et ce, jusqu'au début des années 1970 (Corbeil, 2003).

Un statut particulier est réservé à l'école française en milieu minoritaire en raison de son rôle de vecteur de socialisation à la culture française, de transmission de la langue aux enfants et du maintien des acquis dans cette langue. L'école est un milieu francophone public qui, de pair avec les familles, peut contribuer au développement et à l'essor d'une vie communautaire francophone.

À Terre-Neuve-et-Labrador, c'est en 1975 qu'est inaugurée la première école d'immersion à Cap St-Georges (Martel, 1991). En 1982, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés vient accorder aux parents de la minorité le droit de faire instruire leurs enfants dans leur langue. Par le fait même, suite à une proposition d'un comité consultatif ministériel sur le bilinguisme, le Ministère de l'Éducation de la province reconnaît, par l'entremise d'un énoncé de principe, le droit des francophones à l'instruction en français. Suite à cette sanction, le *Report of the Policy Advisory Committee on French Programs* reconnaît à son tour aux francophones, deux ans plus tard, le droit d'être instruits dans leur langue maternelle, et ce, dans des écoles françaises, dites homogènes, ces dernières étant gérées par les commissions scolaires de la province. En 1989, la première école homogène française de la province ouvre ses portes à La Grand'Terre (FCFA, 2009).

En 1996, les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador obtiennent le droit de gérer leur propre conseil scolaire. La *Loi scolaire* est dès lors amendée l'année suivante à l'assemblée législative permettant la création, par la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FPFTNL), du Conseil scolaire francophone provincial (CSFP). Aujourd'hui, ce conseil gère cinq écoles à La Grand'Terre, Labrador City, Happy Valley-Goose Bay, Cap Saint-Georges et St. John's, qui offrent un enseignement de la maternelle à la douzième année (CSFP, 2012). De plus, ceux qui le désirent ont accès à des cours en français donnés par la Faculté d'éducation de la Memorial University of Newfoundland (Recherche PGF, 2002).

25. En raison du très petit nombre des membres de la minorité de langue officielle qui ont eu des contacts avec des membres de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), les données obtenues dans le cadre de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ne permettent pas de tirer des conclusions à leur égard.

Il importe d'examiner ici l'ampleur de la fréquentation des écoles de langue française par les enfants admissibles à les fréquenter ainsi que les facteurs qui influencent les décisions concernant la langue de scolarisation des enfants. Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle nous procurent notamment cet aperçu de la situation scolaire des enfants de parents francophones à Terre-Neuve-et-Labrador en permettant d'estimer le nombre d'enfants admissibles à l'enseignement en français qui fréquentent une école de langue française ou qui sont inscrits dans un programme d'immersion. De plus, ces données permettent d'examiner le lien entre la fréquentation d'une école de langue française et l'utilisation des langues, notamment, à la maison et avec les amis.

À Terre-Neuve-et-Labrador, 520 enfants de parents francophones étaient inscrits à l'école prématernelle, maternelle, primaire ou secondaire au moment de cette enquête. Parmi ces enfants, plus de la moitié recevaient un enseignement en français au sein d'une école française ou dans un programme d'immersion dans une école anglaise alors que 44 % recevaient un enseignement en anglais au sein d'une école anglaise. Ces proportions sont semblables même si on ne tient compte que des enfants issus de familles exogames français-anglais, qui représentent 73 % des enfants dont au moins un des deux parents est francophone. Parmi ceux-ci, la moitié recevaient un enseignement en français dans un programme régulier dans une école française ou étaient inscrits dans un programme d'immersion dans une école anglaise.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle met également en lumière le fait que la fréquentation de l'école de langue française et l'inscription dans un programme d'immersion française dans une école anglaise semble être un choix plus populaire chez les parents des plus jeunes enfants que ceux d'enfants plus âgés. Les résultats de l'EVMLO révèlent en effet qu'environ deux enfants sur trois étaient inscrits dans une école de langue française ou dans un programme d'immersion française à l'école primaire alors qu'ils n'étaient que 38 % au niveau secondaire.

Plusieurs facteurs viennent influencer le choix de la langue de l'école fréquentée par l'enfant. En particulier, la trajectoire linguistique des parents dans leur cheminement scolaire aurait une influence importante sur le choix de la langue d'enseignement ou du système scolaire de leurs enfants. Ainsi, parmi les 520 enfants dont au moins un des parents a fait ses études primaires et secondaires en français, environ 56 % fréquentaient une école de langue française ou un programme d'immersion en français et près de la moitié parlaient le plus souvent (26 %) ou régulièrement (22 %) français à la maison.

Les données de l'EVMLO ne permettent pas de tirer des résultats statistiquement significatifs quant au lien entre la fréquentation scolaire en français des enfants et l'utilisation unique ou prédominante du français à la maison ou avec les amis, ni quant au lien entre la fréquentation scolaire en français et la capacité d'utiliser cette langue pour soutenir une conversation. Néanmoins, les données de l'EVLMO révèlent que la majorité des enfants qui fréquentent une école de langue française utilisent le français, seul ou avec l'anglais, le plus souvent à la maison (64 %), lorsqu'ils parlent avec leurs amis (77 %), et sont donc en mesure d'utiliser le français pour soutenir une conversation dans la quasi-totalité des cas (97 %). Toutefois, les données ne permettent pas de démontrer un lien direct entre la fréquentation scolaire en français des enfants et l'utilisation unique ou prédominante du français à la maison ou avec les amis.

4.3.2 Chez les adultes

4.3.2.1 Plus haut niveau de scolarité atteint

L'examen des données du Recensement de 2006 nous permet d'observer les écarts de scolarisation entre francophones et anglophones. À la lumière des statistiques présentées au graphique 4.1, on constate que 32 % des anglophones ne détenaient aucun certificat, diplôme ou grade, comparativement à 27 % des francophones. Par contre, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat (21 %) que les anglophones (12 %). Dans toutes les autres catégories, les statistiques révèlent que les écarts entre ces deux groupes linguistiques sont très faibles.

Graphique 4.1
Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée, personnes âgées de 25 ans ou plus, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

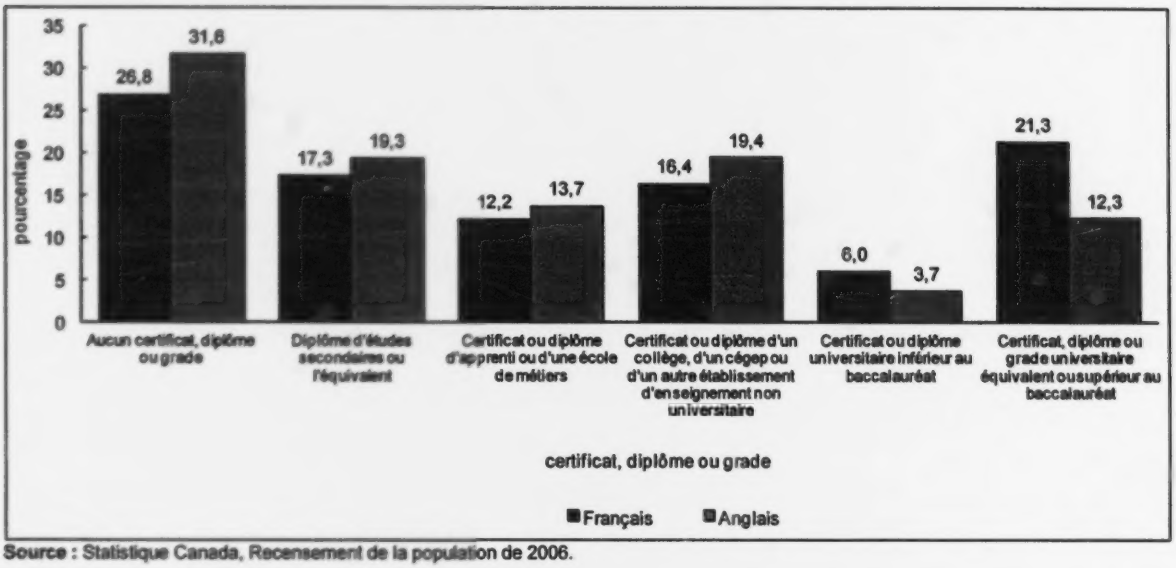

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.3.2.2 Langue d'enseignement chez les adultes

Nous avons vu précédemment que, dans l'ensemble de la province de Terre-Neuve-et-Labrador, près des deux tiers des enfants dont au moins un parent est de langue française sont inscrits, au niveau primaire, dans le programme régulier d'une école primaire de langue française ou dans un programme d'immersion alors que cette proportion est de 38 % au niveau secondaire. Qu'en est-il de la langue de scolarisation des adultes ayant répondu à l'EVMLO? Aux diverses questions de l'enquête portant sur la langue dans laquelle les répondants ont effectué entièrement ou partiellement leurs études, on décèle que la présence du français varie d'un groupe d'âge à l'autre et d'un niveau de scolarité à l'autre.

Les données de l'Enquête sur les minorités de langue officielle rendent compte du fait que près de trois francophones de Terre-Neuve-et-Labrador sur quatre ont fait entièrement ou partiellement leurs études en français au niveau primaire. Cette proportion fléchit au fur et à mesure qu'on avance dans le parcours scolaire, pour ensuite remonter dans les programmes d'études universitaires. Ainsi, alors que 69 % des francophones ont poursuivi entièrement ou partiellement leurs études secondaires en français, cette proportion est de 56 % pour ceux qui ont poursuivi des études postsecondaires non universitaires alors qu'elle est de 66 % pour ceux qui détiennent un diplôme d'études universitaires. Ce résultat est sans doute attribuable au fait qu'une proportion importante de ces francophones sont nés et ont étudié au Québec (voir le tableau 3.8).

Les résultats de l'EVMLO révèlent un écart important entre les adultes âgés de moins 45 ans et ceux de 45 ans ou plus en ce qui a trait à la fréquentation d'une école primaire et secondaire en français. Ainsi, alors que près de 90 % des francophones de moins de 45 ans ont fréquenté l'école française au niveau primaire et que plus de 85 % l'ont fait au niveau secondaire, ces proportions sont moindres chez les francophones plus âgés. Cette différence est notamment attribuable au fait que les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador ont de plus en plus accès à des écoles en français.

Il importe d'examiner ici l'ampleur de la fréquentation des écoles de langue française par les enfants admissibles à les fréquenter ainsi que les facteurs qui influencent les décisions concernant la langue de scolarisation des enfants. Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle nous procurent notamment cet aperçu de la situation scolaire des enfants de parents francophones à Terre-Neuve-et-Labrador en permettant d'estimer le nombre d'enfants admissibles à l'enseignement en français qui fréquentent une école de langue française ou qui sont inscrits dans un programme d'immersion. De plus, ces données permettent d'examiner le lien entre la fréquentation d'une école de langue française et l'utilisation des langues, notamment, à la maison et avec les amis.

À Terre-Neuve-et-Labrador, 520 enfants de parents francophones étaient inscrits à l'école prématernelle, maternelle, primaire ou secondaire au moment de cette enquête. Parmi ces enfants, plus de la moitié recevaient un enseignement en français au sein d'une école française ou dans un programme d'immersion dans une école anglaise alors que 44 % recevaient un enseignement en anglais au sein d'une école anglaise. Ces proportions sont semblables même si on ne tient compte que des enfants issus de familles exogames français-anglais, qui représentent 73 % des enfants dont au moins un des deux parents est francophone. Parmi ceux-ci, la moitié recevaient un enseignement en français dans un programme régulier dans une école française ou étaient inscrits dans un programme d'immersion dans une école anglaise.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle met également en lumière le fait que la fréquentation de l'école de langue française et l'inscription dans un programme d'immersion française dans une école anglaise semble être un choix plus populaire chez les parents des plus jeunes enfants que ceux d'enfants plus âgés. Les résultats de l'EVMLO révèlent en effet qu'environ deux enfants sur trois étaient inscrits dans une école de langue française ou dans un programme d'immersion française à l'école primaire alors qu'ils n'étaient que 38 % au niveau secondaire.

Plusieurs facteurs viennent influencer le choix de la langue de l'école fréquentée par l'enfant. En particulier, la trajectoire linguistique des parents dans leur cheminement scolaire aurait une influence importante sur le choix de la langue d'enseignement ou du système scolaire de leurs enfants. Ainsi, parmi les 520 enfants dont au moins un des parents a fait ses études primaires et secondaires en français, environ 56 % fréquentaient une école de langue française ou un programme d'immersion en français et près de la moitié parlaient le plus souvent (26 %) ou régulièrement (22 %) français à la maison.

Les données de l'EVMLO ne permettent pas de tirer des résultats statistiquement significatifs quant au lien entre la fréquentation scolaire en français des enfants et l'utilisation unique ou prédominante du français à la maison ou avec les amis, ni quant au lien entre la fréquentation scolaire en français et la capacité d'utiliser cette langue pour soutenir une conversation. Néanmoins, les données de l'EVLMO révèlent que la majorité des enfants qui fréquentent une école de langue française utilisent le français, seul ou avec l'anglais, le plus souvent à la maison (64 %), lorsqu'ils parlent avec leurs amis (77 %), et sont donc en mesure d'utiliser le français pour soutenir une conversation dans la quasi-totalité des cas (97 %). Toutefois, les données ne permettent pas de démontrer un lien direct entre la fréquentation scolaire en français des enfants et l'utilisation unique ou prédominante du français à la maison ou avec les amis.

4.3.2 Chez les adultes

4.3.2.1 Plus haut niveau de scolarité atteint

L'examen des données du Recensement de 2006 nous permet d'observer les écarts de scolarisation entre francophones et anglophones. À la lumière des statistiques présentées au graphique 4.1, on constate que 32 % des anglophones ne détenaient aucun certificat, diplôme ou grade, comparativement à 27 % des francophones. Par contre, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat (21 %) que les anglophones (12 %). Dans toutes les autres catégories, les statistiques révèlent que les écarts entre ces deux groupes linguistiques sont très faibles.

Graphique 4.1
Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée, personnes âgées de 25 ans ou plus, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

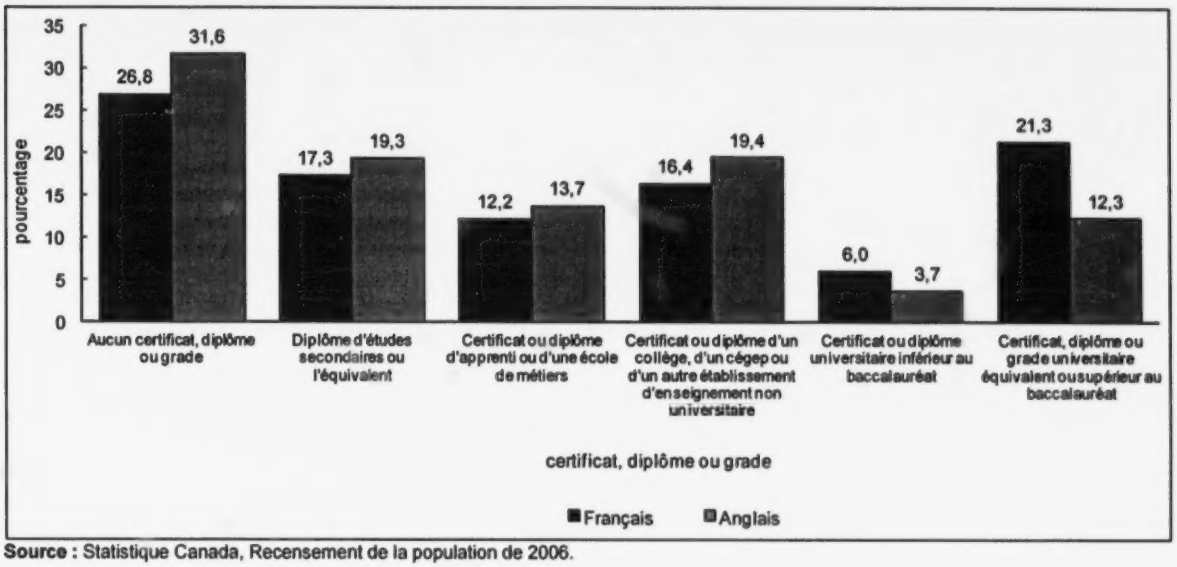

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.3.2.2 Langue d'enseignement chez les adultes

Nous avons vu précédemment que, dans l'ensemble de la province de Terre-Neuve-et-Labrador, près des deux tiers des enfants dont au moins un parent est de langue française sont inscrits, au niveau primaire, dans le programme régulier d'une école primaire de langue française ou dans un programme d'immersion alors que cette proportion est de 38 % au niveau secondaire. Qu'en est-il de la langue de scolarisation des adultes ayant répondu à l'EVMLO? Aux diverses questions de l'enquête portant sur la langue dans laquelle les répondants ont effectué entièrement ou partiellement leurs études, on décèle que la présence du français varie d'un groupe d'âge à l'autre et d'un niveau de scolarité à l'autre.

Les données de l'Enquête sur les minorités de langue officielle rendent compte du fait que près de trois francophones de Terre-Neuve-et-Labrador sur quatre ont fait entièrement ou partiellement leurs études en français au niveau primaire. Cette proportion fléchit au fur et à mesure qu'on avance dans le parcours scolaire, pour ensuite remonter dans les programmes d'études universitaires. Ainsi, alors que 69 % des francophones ont poursuivi entièrement ou partiellement leurs études secondaires en français, cette proportion est de 56 % pour ceux qui ont poursuivi des études postsecondaires non universitaires alors qu'elle est de 66 % pour ceux qui détiennent un diplôme d'études universitaires. Ce résultat est sans doute attribuable au fait qu'une proportion importante de ces francophones sont nés et ont étudié au Québec (voir le tableau 3.8).

Les résultats de l'EVMLO révèlent un écart important entre les adultes âgés de moins 45 ans et ceux de 45 ans ou plus en ce qui a trait à la fréquentation d'une école primaire et secondaire en français. Ainsi, alors que près de 90 % des francophones de moins de 45 ans ont fréquenté l'école française au niveau primaire et que plus de 85 % l'ont fait au niveau secondaire, ces proportions sont moindres chez les francophones plus âgés. Cette différence est notamment attribuable au fait que les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador ont de plus en plus accès à des écoles en français.

4.4 Médias, arts et culture

Le soutien aux arts et à la culture est l'un des éléments clés ciblés par la *Feuille de route*. On y reconnaît notamment leur rôle essentiel à l'épanouissement des communautés de langue officielle en milieu minoritaire.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle cible six médias pour mesurer l'accès aux éléments culturels dans la langue de la minorité, soit la télévision, l'Internet, la radio, les journaux, les livres et les spectacles ou les événements artistiques. De nos jours, l'Internet et la câblodistribution facilitent l'accès à ces médias dans plusieurs langues et en provenance de nombreux pays, ce qui permet d'accroître la disponibilité des divers produits culturels de langue française à travers le pays.

Les résultats de l'EVMLO révèlent que les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador, tout comme leurs homologues anglophones, sont de grands consommateurs de médias, dont le plus important est la télévision (99 %) (voir le tableau 4.1).

Tableau 4.1
Proportion de francophones selon l'utilisation de certains médias (toutes langues confondues), Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

Utilisation du média	Francophones
	pourcentage
Regardent la télévision	99
Écoutent la radio	81
Lisent des livres	78
Lisent des journaux	71
Utilisent l'Internet	68

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador sont majoritairement portés à déclarer que la lecture des journaux (85 %), l'écoute de la radio (70 %) et de la télévision (68 %), l'utilisation d'Internet (64 %) ainsi que la lecture de livres (61 %) se font surtout ou seulement en anglais. L'accessibilité aux médias de langue française n'est donc pas le seul facteur qui influence la consommation dans la langue de la minorité : les résultats de l'EVMLO révèlent en effet que malgré les avancées technologiques facilitant l'accès à divers médias de langue française, l'anglais prédomine lors de l'utilisation des médias.

4.5 Vie communautaire

L'implication des individus au sein de leur communauté et la participation à des activités communautaires sont généralement reconnues comme des dimensions de la vie en société qui contribuent à la création et au maintien de réseaux de soutien social. En outre, « *[le] capital social (défini en termes généraux comme la participation aux réseaux sociaux) est de plus en plus considéré comme une composante clé du développement communautaire ou comme un aspect essentiel de la « capacité » d'une collectivité de se développer* » (Rothwell et Turcotte, 2006 : p.1).

Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle permettent de mesurer certaines dimensions de la participation des francophones à la vie communautaire. Les statistiques concernant la participation à des activités de bénévolat, le fait d'être membre d'organismes communautaires ou de prodiguer des soins dans un contexte informel permettent en effet d'examiner dans quelle mesure les francophones s'impliquent dans la vie associative et communautaire de leur milieu de vie[26].

Les résultats de l'EVMLO révèlent qu'environ 3 francophones de Terre-Neuve-et-Labrador sur 10 participent à l'une ou l'autre des activités pour lesquelles des données ont été recueillies dans cette enquête. Ainsi, ce sont 38 % des adultes francophones qui ont déclaré avoir été membres d'un organisme, d'un réseau ou d'une association au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête, alors que 29 % ont déclaré faire du bénévolat, et 26 % ont fourni du soutien non rémunéré pour les activités de tous les jours à quelqu'un qui n'habitait pas dans leur ménage.

La langue dans laquelle se déroulent les activités communautaires des francophones de la province varie selon le type d'activité. Le français est la langue privilégiée (surtout ou seulement) par 44 % des francophones lors de leur implication au sein d'organismes et 50 % privilégient autant le français que l'anglais. Lorsqu'ils font du bénévolat, 53 % des francophones utilisent surtout ou seulement l'anglais alors que 78 % des francophones privilégient cette langue lorsqu'ils donnent du soutien social pour les activités de tous les jours à des personnes qui n'habitent pas dans le ménage.

Soulignons que la famille semble compter pour beaucoup dans les réseaux des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador. Ainsi, en cas de maladie, 20 % déclarent qu'ils se tourneraient vers leurs enfants et 30 % vers d'autres membres de leur famille tandis que 19 % se tourneraient vers leurs amis.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèle que plus de 77 % des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador déclarent qu'il est important ou très important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté francophone. De plus, on constate que 46 % de ceux qui sont membres d'organismes, de réseaux ou d'associations le sont dans le but de promouvoir la communauté francophone.

4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu

Tant les données du recensement que de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) permettent d'examiner dans quelle mesure les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador œuvrent dans des secteurs d'industrie différents ou non de ceux des anglophones. On peut y identifier les similitudes et les différences dans la répartition des groupes linguistiques entre les divers secteurs d'industrie.

L'analyse sommaire des données du Recensement de 2006 révèle que près de 30 % des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador œuvrent principalement dans 2 secteurs d'industrie au sein desquels ils sont proportionnellement plus nombreux que les anglophones : administrations publiques (13 % pour les francophones comparativement à 8 % pour les anglophones) et services d'enseignements (16 % comparativement à 7 %).

4.6.1 Utilisation de la langue française au travail

Parmi l'ensemble des travailleurs de Terre-Neuve-et-Labrador âgés de 15 ans ou plus, 1,5 % utilisent le français le plus souvent ou régulièrement dans le cadre de leur travail. Chez les personnes ayant seulement le français comme première langue officielle parlée, cette proportion atteint 52 %, soit 27 % qui utilisent le français le plus souvent et 25 % qui l'utilise régulièrement (c'est-à-dire moins souvent que la langue prédominante).

26. Plusieurs facteurs sociodémographiques et économiques influent sur la participation communautaire, notamment l'âge, la scolarité, le milieu de résidence, le statut socio-économique, etc. Toutefois, l'analyse de ces facteurs dépasse l'objectif du présent document.

4.6.2 Écarts différentiels de revenu

Les statistiques du Recensement de 2006 révèlent que les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée ont des revenus moyen et médian supérieurs à ceux des anglophones. D'une part, les données démontrent en effet que les hommes ayant le français comme seule première langue officielle parlée (PLOP) ont des revenus moyen et médian supérieurs de près de 15 000 $ et 11 000 $, respectivement, à ceux des hommes du groupe PLOP anglais. D'autre part, chez les femmes, alors que les revenus moyens des francophones sont supérieurs de près de 2 600 $ à ceux des anglophones, les revenus médians s'avèrent quant à eux fort similaires (voir le tableau 4.2).

Tableau 4.2
Revenu moyen et revenu médian des hommes et des femmes selon la première langue officielle parlée, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

Première langue officielle parlée	Hommes		Femmes	
	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian
	dollar			
Français	49 299	37 142	24 111	16 047
Anglais	34 028	25 914	21 502	15 823
Total	**34 067**	**25 929**	**21 513**	**15 823**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

À la lumière du contexte historique décrit plus haut, on sait que le revenu médian des deux groupes linguistiques est fonction de l'âge. Les statistiques présentées au graphique 4.2 rendent compte du fait que chez les hommes âgés entre 25 et 44 ans, les francophones ont un revenu médian supérieur à celui des anglophones de l'ordre de 12 000 $, alors que cet écart atteint plus de 23 000 $ chez les 45 à 64 ans. Chez les femmes, alors que les francophones âgées entre 25 et 44 ans ont un revenu médian supérieur à celui des anglophones de l'ordre de 5 300 $, l' écart est moindre chez celles âgées de 45 à 64, soit de près de 700 $.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer l'écart différentiel de revenus entre francophones et anglophones. Bien que les résultats portant sur l'ensemble de la population révèlent que, tant chez les hommes que chez les femmes, les revenus moyens des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones, la source de ces écarts réside en partie dans un certain nombre de caractéristiques qui distinguent ces deux populations.

En approfondissant l'analyse des résultats du recensement, notamment en utilisant la technique de l'analyse statistique multivariée, on constate que l'âge, la scolarité, le type de lieu de résidence, le secteur d'industrie et le statut d'immigrant y jouent un rôle important et permettent d'expliquer une partie de ces écarts. Ainsi, si les francophones et les anglophones de Terre-Neuve-et-Labrador avaient exactement le même profil en ce qui a trait à ces caractéristiques – ce qui n'est pas le cas –, on observerait que les hommes anglophones ont un revenu moyen inférieur à celui des francophones, d'environ 4 000 $. Chez les femmes, les analyses révèlent qu'il n'y aurait aucune différence statistiquement significative entre le revenu moyen des anglophones et celui des francophones.

Graphique 4.2
Revenu médian des femmes et des hommes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

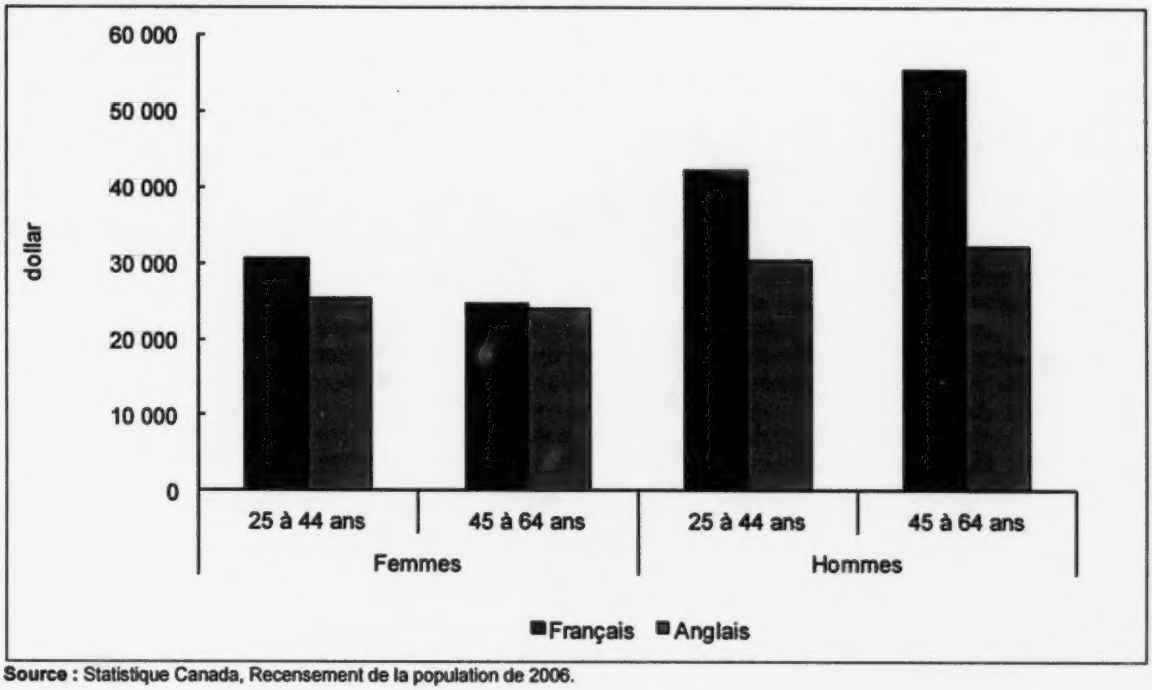

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.6.2 Écarts différentiels de revenu

Les statistiques du Recensement de 2006 révèlent que les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée ont des revenus moyen et médian supérieurs à ceux des anglophones. D'une part, les données démontrent en effet que les hommes ayant le français comme seule première langue officielle parlée (PLOP) ont des revenus moyen et médian supérieurs de près de 15 000 $ et 11 000 $, respectivement, à ceux des hommes du groupe PLOP anglais. D'autre part, chez les femmes, alors que les revenus moyens des francophones sont supérieurs de près de 2 600 $ à ceux des anglophones, les revenus médians s'avèrent quant à eux fort similaires (voir le tableau 4.2).

Tableau 4.2
Revenu moyen et revenu médian des hommes et des femmes selon la première langue officielle parlée, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

Première langue officielle parlée	Hommes		Femmes	
	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian
	dollar			
Français	49 299	37 142	24 111	16 047
Anglais	34 028	25 914	21 502	15 823
Total	**34 067**	**25 929**	**21 513**	**15 823**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

À la lumière du contexte historique décrit plus haut, on sait que le revenu médian des deux groupes linguistiques est fonction de l'âge. Les statistiques présentées au graphique 4.2 rendent compte du fait que chez les hommes âgés entre 25 et 44 ans, les francophones ont un revenu médian supérieur à celui des anglophones de l'ordre de 12 000 $, alors que cet écart atteint plus de 23 000 $ chez les 45 à 64 ans. Chez les femmes, alors que les francophones âgées entre 25 et 44 ans ont un revenu médian supérieur à celui des anglophones de l'ordre de 5 300 $, l' écart est moindre chez celles âgées de 45 à 64, soit de près de 700 $.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer l'écart différentiel de revenus entre francophones et anglophones. Bien que les résultats portant sur l'ensemble de la population révèlent que, tant chez les hommes que chez les femmes, les revenus moyens des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones, la source de ces écarts réside en partie dans un certain nombre de caractéristiques qui distinguent ces deux populations.

En approfondissant l'analyse des résultats du recensement, notamment en utilisant la technique de l'analyse statistique multivariée, on constate que l'âge, la scolarité, le type de lieu de résidence, le secteur d'industrie et le statut d'immigrant y jouent un rôle important et permettent d'expliquer une partie de ces écarts. Ainsi, si les francophones et les anglophones de Terre-Neuve-et-Labrador avaient exactement le même profil en ce qui a trait à ces caractéristiques – ce qui n'est pas le cas –, on observerait que les hommes anglophones ont un revenu moyen inférieur à celui des francophones, d'environ 4 000 $. Chez les femmes, les analyses révèlent qu'il n'y aurait aucune différence statistiquement significative entre le revenu moyen des anglophones et celui des francophones.

Graphique 4.2
Revenu médian des femmes et des hommes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

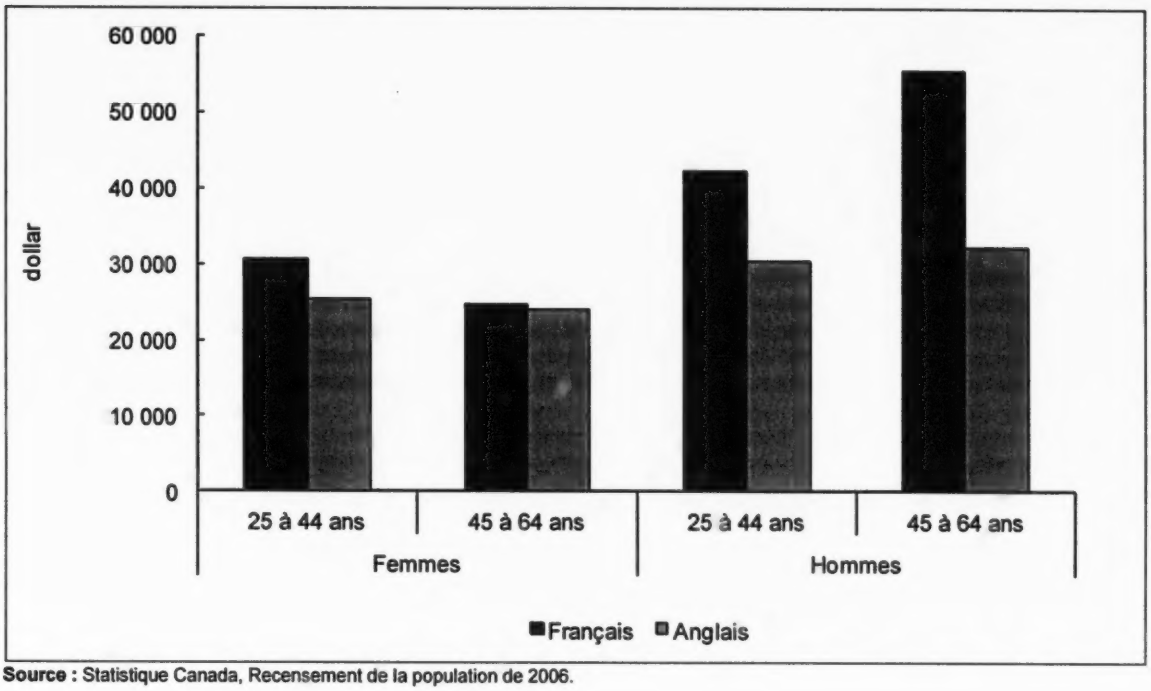

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Section 5 Vitalité subjective

Dans le présent portrait des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador, nous avons brossé un profil général des différentes caractéristiques démolinquistiques et socio-économiques de cette population. Mais que savons-nous de certains éléments clés de la vitalité subjective, des perceptions et de la valorisation du fait français dans le milieu de vie?

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle mettent en lumière au moins deux éléments clés que partagent la plupart des francophones : un fort sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone et la valorisation de la langue française.

En ce qui a trait au phénomène de l'appartenance identitaire, les résultats de l'EVMLO donnent à penser que les francophones affichent une double identité ethnolinguistique. Ils déclarent en effet dans une proportion de 47 % s'identifier tant au groupe francophone qu'anglophone comparativement à 34 % qui déclarent s'identifier surtout ou seulement au groupe francophone.

Le sentiment d'appartenance et l'identité sont des concepts fort complexes. Une personne peut s'identifier, selon les circonstances, à son pays, à sa langue, à sa culture, etc. Le sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone qui est observé chez les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador suggère que, dans bien des cas, l'immersion dans la culture majoritairement anglophone aurait contribué à l'émergence d'un phénomène où se conjuguent à la fois une valorisation et un respect de l'héritage culturel et linguistique francophone et des pratiques langagières qui témoignent d'un vécu au sein d'une culture anglophone ambiante et prédominante. La vérification et l'analyse de cette hypothèse outrepassent toutefois le cadre du présent rapport analytique et les limites de l'EVMLO à cet égard.

Cependant, plusieurs éléments nous permettent d'affirmer que les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador accordent une valeur certaine à la langue française. La majorité des francophones de la province ont déclaré qu'il est important ou très important (70 %) pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours. D'autre part, il s'avère important ou très important pour eux que les droits linguistiques soient respectés dans leur province (84 %), que les services gouvernementaux soient offerts en français (78 %) et que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française (77 %).

Fait à noter, en examinant le degré d'utilisation de la langue française dans les divers domaines à propos desquels l'EVMLO pose des questions, notamment à l'égard des interactions avec les professionnels des services de soins de santé et ceux du système de justice, ainsi qu'à l'égard de l'accès aux principaux véhicules de la culture, on constate un phénomène qui peut paraître de prime abord contradictoire : la valorisation d'une langue ne se traduit pas nécessairement par une forte utilisation de celle-ci. À titre d'exemple, notons que parmi les quelque 70 % de francophones de Terre-Neuve-et-Labrador qui déclarent qu'il est important ou très important de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours, 68 % regardent la télévision surtout ou seulement en anglais tandis que 85 % lisent les journaux surtout ou seulement en anglais. Malgré une valorisation affirmée du français, malgré la forte importance qu'on peut lui accorder, la réalité démolinguistique et les dynamiques propres au milieu dans lequel habitent les francophones peuvent entraver l'utilisation de cette langue.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle a recueilli des données sur les perceptions subjectives à l'égard de l'évolution passée et future de la présence de la langue minoritaire dans la municipalité de résidence ainsi que sur la vitalité perçue de la communauté de langue officielle en situation minoritaire. À cet égard, notons que 30 % des francophones estiment que la vitalité de la communauté de langue française dans leur municipalité est forte ou très forte alors que 21 % considèrent qu'elle n'est ni forte ni faible. De plus, lorsqu'on leur a demandé ce qu'il adviendrait de la présence du français dans leur municipalité au cours des dix prochaines années, 58 % des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador ont déclaré que cette présence demeurerait la même ou augmenterait, soit un résultat fort similaire à celui obtenu quant à la perception de l'évolution depuis les dix dernières années. Ces résultats donnent donc à penser que les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador semblent confiants à l'égard de la présence de leur langue dans leur municipalité, voire leur province.

Conclusion

Ce portrait démolinguistique des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador contient beaucoup d'informations variées sur les caractéristiques, les pratiques et les perceptions de ce groupe linguistique. Que doit-on en retenir? Bien qu'ils ne constituent pas une liste exhaustive des informations clés que contient le présent document, les éléments suivants permettent d'en cerner la vision d'ensemble.

1. De 1951 à 1991, Terre-Neuve-et-Labrador a vu sa population totale augmenter de 56 %. Alors que la province comptait 361 415 personnes en 1951, l'effectif était de 563 925 en 1991. Depuis, la population totale de la province diminue d'une année de recensement à l'autre, totalisant 500 610 Terre-Neuviens en 2006. L'examen de ces statistiques selon la langue maternelle révèle toutefois que les divers groupes linguistiques de la province n'ont pas évolué de la même façon. D'une part, le groupe de langue maternelle française a connu un accroissement de sa population de 1951 à 1971, passant de 2 320 à 3 610 personnes. Depuis, il a oscillé à la hausse et à la baisse pour atteindre 2 055 personnes en 2006. Cette population a donc fléchi de 11 % en 55 ans. D'autre part, la population de langue maternelle anglaise a connu une augmentation de son effectif de 56 % de 1951 à 1991, passant de 357 325 personnes à 555 925. Depuis, cette population décroit, totalisant 488 780 personnes en 2006.

2. À Terre-Neuve-et-Labrador, le recours au critère de première langue officielle parlée affecte légèrement à la baisse l'effectif de la population francophone. De fait, l'effectif de la population de la minorité francophone (selon la première langue officielle parlée) au sein de l'ensemble de la population de Terre-Neuve-et-Labrador est de 1 935 personnes (0,4 %) et celui de la population ayant le français comme langue maternelle est de 2 055 personnes (0,4 %).

3. La proportion de la minorité francophone au sein de l'ensemble de la population francophone de Terre-Neuve-et-Labrador est de 0,4 %. Plus de 80 % de la population francophone réside principalement dans les trois divisions de recensement (DR) n° 1 (35 % ou 685 personnes), n° 4 (27 % ou 510 personnes) et n° 10 (19 % ou 360 personnes). La DR n° 1 inclut notamment la subdivision de recensement de St. John's alors que la DR n° 10 comprend la subdivision de recensement de Labrador City. À elles seules, ces deux subdivisions de recensement regroupent respectivement 23 % et 10 % des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador, soit les proportions les plus importantes de francophones dans la province.

4. De 1971 à 2006, la proportion de couples exogames français-anglais parmi l'ensemble des couples composés d'un conjoint de langue maternelle française s'est fortement accrue, passant de 57 % à 80 %. Ainsi, la proportion de couples endogames dont les deux conjoints ont le français comme langue maternelle a chuté, passant de 41 % à 14 %. Au cours de cette même période, la proportion d'enfants issus d'une famille exogame français-anglais parmi l'ensemble des familles dont au moins un parent est de langue maternelle française a augmenté à Terre-Neuve-et-Labrador, passant de 58 % à 85 %.

5. En raison de l'augmentation de la proportion de couples exogames français-anglais de 1971 à 2006, et par le fait même de la diminution de la proportion de couples endogames français, on pourrait s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue minoritaire (en l'occurrence le français) aux enfants. Or, alors que les enfants de moins de 18 ans issus de couples exogames français-anglais s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle dans une proportion de 7 % en 1971, cette proportion atteignait 14 % en 2006

6. De 1951 à 2006, la population de langue maternelle française a connu une baisse de 11 % de son effectif, passant ainsi de 2 320 à 2 055 personnes. En fait, ce sont toutes les cohortes âgées de moins de 50 ans qui ont connu une baisse de leur effectif. À l'opposé, on observe une légère hausse du nombre de personnes âgées de 50 ans ou plus en raison du vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie.

7. Au fil des recensements, on constate que le taux de transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle française de Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté. Ainsi, en 1971, 43 % des francophones de la province dont le français était la langue maternelle déclaraient parler une autre langue, essentiellement l'anglais, le plus souvent à la maison. Trente-cinq ans plus tard, 68 % des personnes de langue maternelle française déclaraient parler une autre langue que le français le plus souvent au foyer. Presque nulle chez les personnes de langue maternelle anglaise, la proportion de transferts linguistiques est restée stable, se situant à 0,1 % en 2006. Chez les personnes de tierce langue maternelle, les transferts linguistiques ont légèrement augmenté au cours des 35 dernières années, passant de 42 % en 1971 à 48 % en 2006.

8. Dans l'ensemble de Terre-Neuve-et-Labrador, une proportion plus importante de francophones déclarent parler anglais le plus souvent à la maison (transferts linguistiques complets et partiels) que celle des francophones qui déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français. Ainsi, 68 % des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador déclarent parler l'anglais le plus souvent à la maison alors que 41 % ont déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français.

9. À Terre-Neuve-et-Labrador, la population dont la première langue officielle parlée est le français fait surtout usage de l'anglais dans les deux sphères. L'utilisation prédominante (surtout ou seulement) de l'anglais au foyer a été déclarée par 67 % d'entre eux; 25 % y parlent surtout ou seulement le français. C'est dans les échanges qui ont lieu dans les institutions et les commerces que l'usage de l'anglais est le plus répandu. Ainsi, 90 % de la population de PLOP français y utilise cette langue de façon prédominante (surtout ou seulement) alors que 67 % l'utilise de façon exclusive.

10. La proportion de personnes qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (4,7 %) au sein de l'ensemble de la population de Terre-Neuve-et-Labrador en 2006 est plus importante que celle de la population qui a déclaré le français seul ou avec une autre langue comme langue maternelle (0,4 %) ou encore que celle dont le français est la première langue officielle parlée (0,4 %). La part relative de Terre-Neuviens ayant la capacité de soutenir une conversation en français est fortement polarisée selon le groupe linguistique. Bien que 88 % des personnes de langue maternelle française aient déclaré une connaissance des deux langues officielles, cette proportion n'était que de 4 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 7 % chez les personnes de tierce langue maternelle. Notons également que chez ces dernières, 8 % des personnes ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation ni en français ni en anglais.

11. En 2006, moins de 40 % des personnes de langue maternelle française étaient nées à Terre-Neuve-et-Labrador. On retrouve sensiblement la même proportion chez les personnes dont le français est la première langue officielle parlée. Peu importe le critère retenu, près d'un francophone sur deux résidant à Terre-Neuve-et-Labrador était né dans une autre province ou un territoire du Canada, dont plus de 30 % au Québec. Quant aux personnes nées à l'étranger, des immigrants pour la plupart, ils composaient plus de 8 % de la population de langue maternelle française et 14 % de celle dont le français est la première langue officielle parlée.

12. De 1981 à 2006, Terre-Neuve-et-Labrador a accueilli entre 300 et 600 francophones par période quinquennale en provenance des autres provinces et territoires canadien. En contrepartie, au même moment entre 700 et 1 000 francophones quittaient la province pour s'installer ailleurs au pays. Par conséquent, depuis 1981, le solde migratoire interprovincial des francophones est négatif et atteignait un creux pour la période 2001 à 2006, soit de -680. En ce qui a trait aux anglophones de la province, on remarque qu'ils ont également été plus nombreux, depuis 1981, à avoir quitté Terre-Neuve-et-Labrador qu'à être venus s'y installer. Par conséquent, Terre-Neuve-et-Labrador affiche depuis plus de deux décennies un solde migratoire net négatif qui a fluctué d'une période quinquennale à l'autre. C'est par contre de 2001 à 2006 que la province a connu son solde migratoire le moins défavorable, comptant une migration nette de -6 240 personnes. Cinq ans plus tôt, soit de 1996 à 2001, la province affichait son solde migratoire le plus défavorable, soit de -30 610.

13. Lors du Recensement de 2006, très peu de médecins et d'infirmières travaillant à Terre-Neuve-et-Labrador ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français ou utiliser le français au moins régulièrement dans le cadre de leur travail.

14. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle rendent compte du fait que quelque soit leur langue principale, la grande majorité des francophones (93 %) utilisent l'anglais lorsqu'ils consultent les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières, les professionnels de la ligne téléphonique d'information et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins.

15. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle indiquent que les interactions qu'ont les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador avec la police municipale ou provinciale ainsi qu'avec les avocats se font généralement en anglais. Ainsi, plus de 9 francophones sur 10 ont uniquement utilisé l'anglais lors de leurs interactions avec la police municipale, la police provinciale ou un avocat.

16. À Terre-Neuve-et-Labrador, 520 enfants de parents francophones étaient inscrits à l'école prématernelle, maternelle, primaire ou secondaire au moment de cette enquête. Parmi ces enfants, plus de la moitié recevaient un enseignement en français au sein d'une école française ou dans un programme d'immersion dans une école anglaise alors que 44 % recevaient un enseignement en anglais au sein d'une école anglaise.

17. En 2006, 32 % des anglophones ne détenaient aucun certificat, diplôme ou grade, comparativement à 27 % des francophones. De plus, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat (21 %) que les anglophones (12 %).

18. Parmi l'ensemble des travailleurs de Terre-Neuve-et-Labrador âgés de 15 ans ou plus, 1,5 % utilisent le français le plus souvent ou régulièrement dans le cadre de leur travail. Chez les personnes ayant seulement le français comme première langue officielle parlée, cette proportion atteint 52 %, soit 27 % qui utilisent le français le plus souvent et 25 % qui l'utilise régulièrement (c'est-à-dire moins souvent que la langue prédominante).

19. Les statistiques de 2006 révèlent que les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée ont des revenus moyen et médian supérieurs à ceux des anglophones. D'une part, les données démontrent en effet que les hommes ayant le français comme seule première langue officielle parlée (PLOP) ont des revenus moyen et médian supérieurs de près de 15 000 $ et 11 000$, respectivement, à ceux des hommes du groupe PLOP anglais. D'autre part, chez les femmes, alors que les revenus moyens des francophones sont supérieurs de près de 2 600 $ à ceux des anglophones, les revenus médians s'avèrent quant à eux fort similaires.

20. En approfondissant l'analyse des résultats du recensement, notamment en utilisant la technique de l'analyse statistique multivariée, on constate que l'âge, la scolarité, le type de lieu de résidence, le secteur d'industrie et le statut d'immigrant y jouent un rôle important et permettent d'expliquer une partie de ces écarts. Ainsi, si les francophones et les anglophones de Terre-Neuve-et-Labrador avaient exactement le même profil en ce qui a trait à ces caractéristiques – ce qui n'est pas le cas –, on observerait que les hommes anglophones ont un revenu moyen inférieur à celui des francophones, d'environ 4 000 $. Chez les femmes, les analyses révèlent qu'il n'y a aucune différence statistiquement significative entre le revenu moyen des anglophones et celui des francophones.

21. En ce qui a trait au phénomène de l'appartenance identitaire, les résultats de l'EVMLO donnent à penser que les francophones affichent une double identité ethnolinguistique. Ils déclarent en effet dans une proportion de 47 % s'identifier tant au groupe francophone qu'anglophone comparativement à 34 % qui déclarent s'identifier surtout ou seulement au groupe francophone.

22. La majorité des francophones de la province ont déclaré qu'il est important ou très important (70 %) pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours. D'autre part, il s'avère important ou très important pour eux que les droits linguistiques soient respectés dans leur province (84 %), que les services gouvernementaux soient offerts en français (78 %) et que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française (77 %).

Carte géographique

Carte 1.1
Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)[27] selon les subdivisions de recensement, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

27. La répartition aléatoire de la catégorie « français anglais » a été effectuée à l'aide du logiciel SAS (commande RANUNI) de sorte à attribuer environ la moitié de cette catégorie au groupe « français ».

Carte 1.2
Répartition de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)[28] sur le territoire de la région métropolitaine de St. Johns selon les secteurs de recensement de 2006

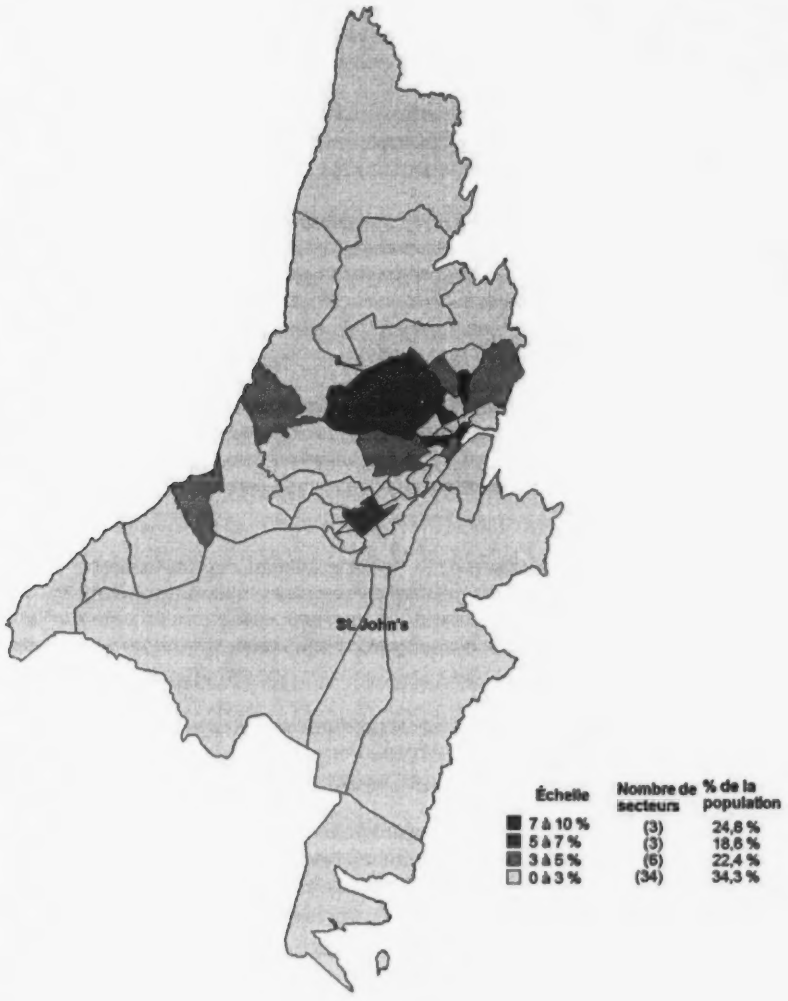

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

28. L'échelle sur cette carte se réfère à la population que représente la population francophone d'un secteur de recensement donné au sein de l'ensemble de la population francophone de la région métropolitaine de recensement.

Annexe A

Tableau A-1
Population francophone de Terre-Neuve-et-Labrador selon la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006

Division de recensement et subdivisions de recensement[1]	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division n° 1	**0,3**	**685**
Arnold's Cove	1,0	10
Victoria	0,6	10
Harbour Grace	0,3	10
Holyrood	0,5	10
Conception Bay South	0,1	25
Wabana	0,4	10
Portugal Cove-St. Philip's	0,5	30
Torbay	0,2	10
Logy Bay-Middle Cove-Outer Cove	0,8	15
Paradise	0,2	20
St. John's	0,4	440
Mount Pearl	0,3	80
Lewin's Cove	1,8	10
Division n° 3	**0,1**	**15**
Channel-Port aux Basques	0,4	15
Division n° 4	**2,4**	**510**
Division n° 4, sous-division A	0,5	10
Division n° 4, sous-division B	0,7	10
Division n° 4, sous-division D	1,1	10
Stephenville	0,8	50
Kippens	3,2	55
Port au Port East	1,6	10
Division n° 4, sous-division E	7,9	165
Cape St. George	19,4	173
Lourdes	1,8	10
Port au Port West-Aguathuna-Felix Cove	3,8	15
Division n° 5	**0,3**	**108**
Corner Brook	0,5	90
Meadows	1,6	10

Tableau A-1
Population francophone de Terre-Neuve-et-Labrador selon la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006 (fin)

Division de recensement et subdivisions de recensement[1]	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division n° 6	**0,3**	**118**
Gander	0,9	83
Glenwood	1,3	10
Grand Falls-Windsor	0,2	25
Division n° 7	**0,2**	**75**
Division n° 7, sous-division M	0,7	15
Clarenville	0,4	20
Division n° 7, sous-division E	0,7	20
Glovertown	0,5	10
Gambo	0,7	15
Division n° 8	**0,1**	**35**
Twillingate	0,4	10
Little Burnt Bay	3,1	10
Robert's Arm	1,2	10
Division n° 9	**0,1**	**25**
Glenburnie-Birchy Head-Shoal Brook	7,3	20
Division n° 10	**1,5**	**360**
L'Anse-au-Clair	4,4	10
Division n° 10, sous-division C	2,0	23
North West River	2,0	10
Happy Valley-Goose Bay	1,3	95
Labrador City	2,7	195
Wabush	1,4	25

1. Là où le nombre de francophones est le plus élevé.
Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Annexe B

Tableau B-1
Proportion de francophones selon l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique et privée, Terre-Neuve-et-Labrador, 2006

Langue	Maison		Amis		Réseau immédiat		Travail		Institutions et commerces		Médias	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Français seulement et surtout[1]	25	10,4	8 [E]	16,8	12	13,5	14 [E]	18,4	2 [E]	18,6	7 [E]	21,9
Anglais-français	9 [E]	22,6	15	15,9	9 [E]	19,8	20 [E]	18,1	8 [E]	22,3	21	13,5
Anglais seulement et surtout[2]	67	4,7	77	3,6	79	3,1	65	6,5	90	2	72	4,4
Total	**100**	**0,0**	**100**	**0,0**	**100**	**0,0**	**100**	**0,0**	**100**	**0,0**	**100**	**0,0**

1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.
2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.
CV coefficient de variation
Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Annexe C

Note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien

Les indices utilisés dans cette section ont été développés de la façon suivante. Qu'il s'agisse de l'utilisation du français ou de l'anglais, dans tous les cas les personnes utilisant seulement la langue majoritaire se voyaient accorder une valeur de 1 alors que celles n'utilisant que la langue minoritaire se voyaient attribuer une valeur de 5. En général, la grande majorité des questions comportaient une échelle à cinq niveaux. Pour certaines questions, il n'y avait que trois catégories possibles : « français », « français et anglais » et « anglais ». La catégorie médiane correspondait alors à une valeur de « 3 ».

Deux approches ont été utilisées pour présenter les résultats portant sur chacun des indices : l'une par niveau moyen d'utilisation des langues, l'autre par catégories linguistiques. La première approche consistait essentiellement à faire la somme des valeurs obtenues à chacune des questions et à diviser cette somme par le nombre de questions auxquelles avaient répondu les répondants. Pour ce qui est de la seconde, nous avons regroupé les « scores » moyens obtenus en cinq catégories. Toutefois, étant donné que les résultats obtenus consistaient en une échelle continue allant de 1 à 5, nous avons identifié des seuils permettant de redistribuer les valeurs parmi chacune des cinq catégories linguistiques suivantes : « Seulement la langue majoritaire », « surtout la langue majoritaire », « autant une langue que l'autre », « surtout la langue minoritaire », « seulement la langue minoritaire ». Les seuils correspondant à chacune de ces catégories sont les suivants : « 1 à 1,49 », « 1,50 à 2,49 », « 2,50 à 3,49 », « 3,50 à 4,49 », « 4,50 à 5,0 ». Bien qu'il n'existe pas de solution parfaite pour effectuer une telle distribution, cette approche a l'avantage de centrer les valeurs de part et d'autre de la catégorie médiane et de restreindre l'étendue des valeurs aux extrémités de l'échelle.

Enfin, l'indice général d'utilisation des langues a été élaboré non pas en faisant la moyenne des valeurs sur l'ensemble des 23 variables, mais en additionnant à la valeur obtenue à la question sur les langues parlées avec les amis les valeurs moyennes obtenues sur chacun des quatre indices suivants : langues au travail, réseau immédiat, institutions et médias. Une telle approche offre l'avantage de ne pas accorder un poids trop important à un domaine composé de plusieurs questions au détriment d'un autre composé d'un nombre moindre de questions.

Notons enfin que l'information portant sur la langue d'usage au foyer a été utilisée de la même façon que celle portant sur les amis. En utilisant à la fois l'information sur la langue parlée le plus souvent et celle parlée régulièrement, la variable ainsi créée est composée des mêmes cinq catégories explicitées ci-haut.

Annexe D

Description de l'indice de concentration

Aire de diffusion : L'aire de diffusion est une petite unité géographique relativement stable. Toutes les aires de diffusion comptent à peu près le même nombre d'habitants, soit de 400 à 700 personnes. Pour une définition complète, consultez le dictionnaire du Recensement de 2006.

La **définition de la concentration** tient compte à la fois de la proportion et de l'effectif de la minorité de langue officielle au sein de l'aire de diffusion. Une forte concentration du groupe minoritaire est établie lorsque la population francophone au sein d'une aire de diffusion est soit égale ou supérieure à 50 % de l'ensemble de la population soit égale ou supérieure à 200 personnes. Une concentration moyenne désigne une situation où la proportion est égale ou supérieure à 10 % mais inférieure à 50 % et l'effectif est égal ou supérieur à 50 anglophones, mais inférieur à 200 personnes. Finalement, la concentration des francophones est dite faible lorsque leur proportion au sein de l'aire de diffusion est inférieure à 10 % ou que leur nombre est inférieur à 50 personnes.

Une fois la classe de concentration (c'est-à-dire faible, moyenne ou forte) attribuée à la population francophone de chaque aire de diffusion d'une municipalité donnée (ou subdivision de recensement), nous avons choisi d'attribuer à la population francophone de cette municipalité la classe (ou niveau) de concentration au sein de laquelle on retrouve la plus forte proportion de la population minoritaire. Le total qui représente la plus grande fraction de la population francophone totale de la municipalité nous indique la classe de concentration attribuée aux francophones de cette municipalité. En d'autres mots, lorsqu'on affirme que 78 % des francophones vivant à Terre-Neuve-et-Labrador sont faiblement concentrés au sein de leur municipalité de résidence, cela signifie que 78 % d'entre eux résident dans des municipalités où, dans la majorité des cas, soit leur nombre est inférieur à 50 personnes soit leur proportion est inférieure à 10 % de la population au sein de l'aire de diffusion où ils résident.

Références

Blaser, Christine, (2009), *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006*, produit n° 91-550-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 60 pages.

Brockington, Riley, (2009), *Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 2000-2001 à 2006-2007*, n° 78, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 55 pages.

Consiel scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador (CSFP), (2012), *Historique du CSFP*, http://www.csfp.nl.ca/historique_du_csfp.html (site consulté le 20 décembre 2011).

Corbeil, Jean.-Pierre, (2003), « Les groupes linguistiques au Canada : 30 ans de scolarisation », *Tendances Sociales Canadiennes*, n° 71, hiver 2003, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, pages 9 à 14.

Corbeil, Jean-Pierre, Grenier, Claude et Sylvie Lafrenière (2007), *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle – 2006*, produit n° 91-548-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 169 pages.

Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA), (2009), *Profil de la communauté francophone de Terre-Neuve-et-Labrador*, http://www.fcfa.ca/profils (site consulté le 19 décembre 2012).

Houle René et Jean-Pierre Corbeil, (2010), *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2006)*, produit n° 89-641-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 106 pages.

Lachapelle, Réjean et Jean-François Lepage, (2011), *Les langues au Canada : Recensement de 2006*, Ottawa, Patrimoine Canadien et Statistique Canada, 209 pages.

Lord, Bernard, (2008), *Rapport sur les consultations du gouvernement du Canada sur la dualité linguistique et les langues officielles*, Ottawa, 49 pages.

Martel, Angéline, (1991), *Les droits scolaires des minorités de langue officielle au Canada : de l'instruction à la gestion*, Commissariat aux langues officielles, Ottawa, 409 pages.

Recherche PGF (2002), *État des lieux sur la situation de l'accès à la justice dans les deux langues officielles*, http://www.justice.gc.ca/fra/pi/franc/enviro/5.html (site consulté le 14 novembre 2011).

Rothwell, Neil et Martin Turcotte, (2006), « L'influence de la scolarité sur l'engagement communautaire : différences entre les régions rurales et urbaines du Canada ». *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes au Canada*, vol. 7, n° 1, juillet, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 18 pages.

Statistique Canada, (1989), *Estimations de la population selon la première langue officielle parlée*, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.